

# Relevez le défi... Parrain'EAU



Dans la poursuite de son engagement visant la protection des lacs et cours d'eau de son territoire d'intervention, l'OBV CARA s'est doté, au fil des ans, d'un Plan Directeur de l'Eau (PDE L'Assomption, mars 2006), de plans de conservation des espèces en situation précaire et de plans d'actions de lacs.

En 2010, l'ébauche d'une démarche de parrainage pour les cours d'eau se dessinait. L'acquisition de connaissances fines du territoire, la mise en valeur et la réhabilitation des cours d'eau sont devenues incontournables. Le besoin de favoriser l'engagement de la collectivité dans un projet commun figurait parmi les défis à relever pour assurer le succès de la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE).

Pour le plan d'actions 2014-2018, les bassins versants où l'on retrouve les types de milieux à risque élevé d'exportation de phosphore (B8 - B9 - B10) ont été ciblés pour cette démarche pilote ainsi que la nouvelle zone de la rivière Saint-Jean.

Les entreprises qui appuieront l'OBV CARA deviendront d'importants acteurs dans la mise en oeuvre progressive de la gestion intégrée des ressources en eau par bassin versant au Québec. L'entente de partenariat s'étend sur une période de 4 ans.

C'est ainsi que *Relevez le défi... Parrain'EAU* a vu le jour en interpellant les entreprises à engager leur image corporative dans la restauration et la conservation des rivières et ruisseaux de la Zone GIRE L'Assomption. La démarche qui vise ultimement la prise en charge collective des cours d'eau a retenu 25 sous-bassins de cours d'eau en vue de les doter d'un Plan d'Actions de Cours d'Eau (PACE).

La démarche Parrain'EAU sera l'un des vecteurs privilégiés pour la mise en oeuvre du PDE Zone GIRE L'Assomption. La sélection des bassins versants de cours d'eau s'appuie sur le niveau 5 du Cadre écologique de référence et les différents types de milieux pour identifier les secteurs qui créent la plus forte pression sur la ressource eau. Huit bassins versants de cours d'eau sont ciblés pour le plan d'actions 2014-2018, en vue de favoriser leur mise en oeuvre dans une phase ultérieure.

## De l'exploration au PACE...

### L'An 1 :

- Acquisition de connaissances.
- Exploration, recherche, documentation, élaboration d'un 1<sup>er</sup> panneau d'interprétation, conférence de presse.

### L'An 2 :

- Évaluation du territoire.
- Caractérisation du bassin versant, production d'un portrait et diagnostic et diffusion des résultats.

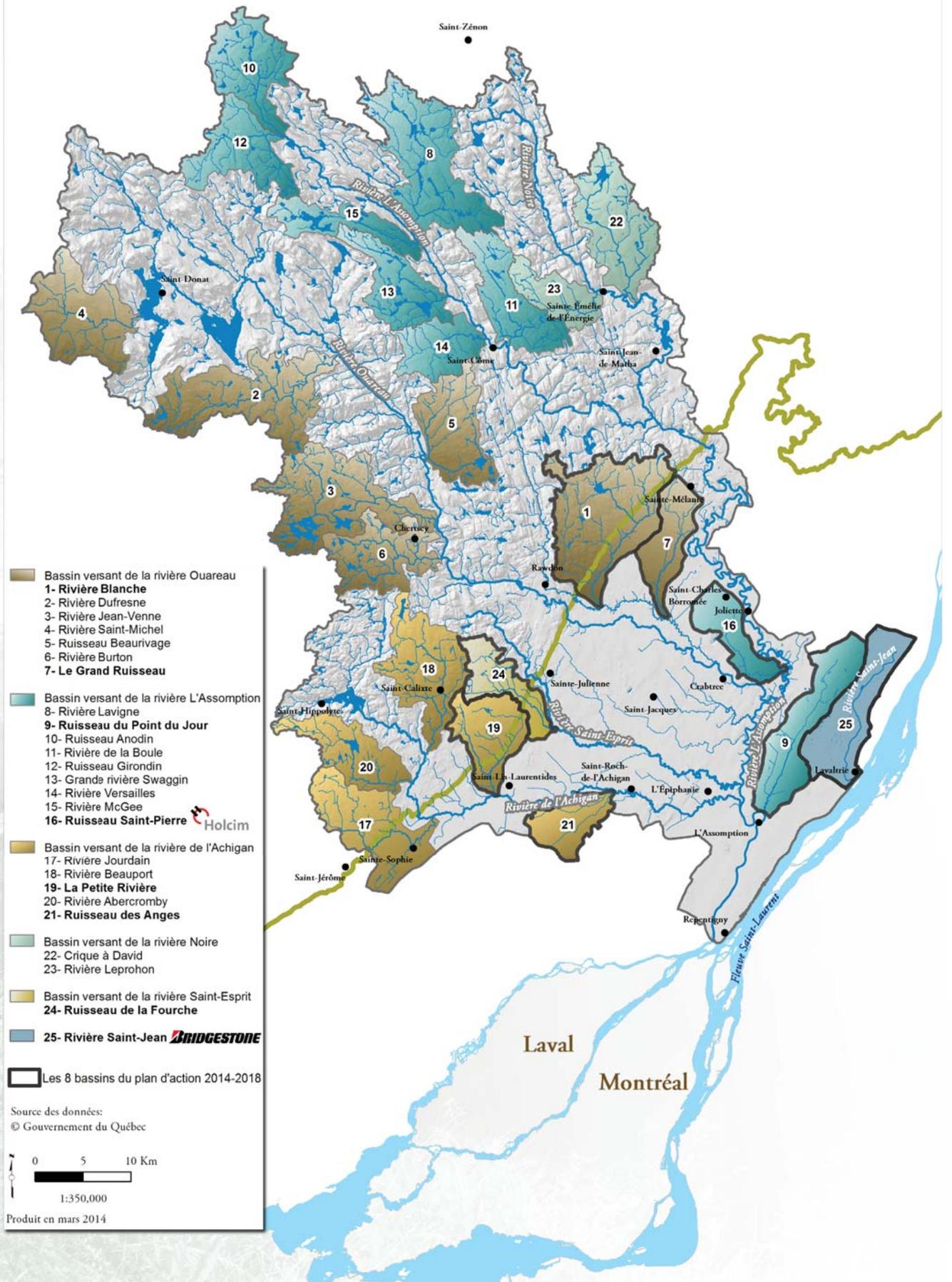
### L'An 3 :

- Identification des enjeux et priorités.
- Table de concertation, élaboration d'un 2<sup>e</sup> panneau d'interprétation et installation des deux panneaux.

### L'An 4 :

- Plan d'Actions de Cours d'Eau (PACE).
- Adhésion, publication et promotion du PACE.

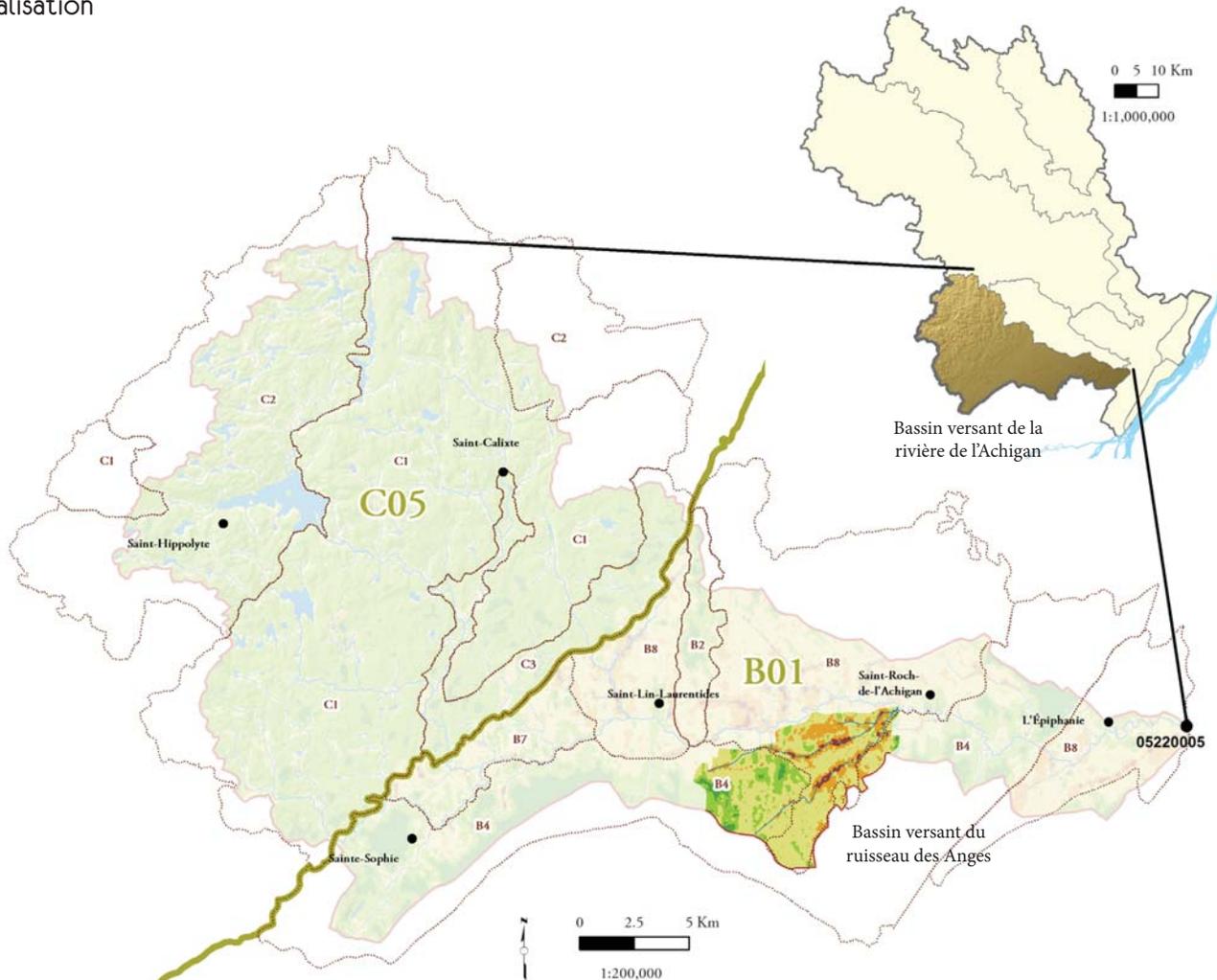
# Les 25 cours d'eau de la démarche Parrain'EAU



## Parrain'EAU - Bassin versant #21

Tableau 6.1 Le bassin versant du ruisseau des Anges

Localisation



<b>Région naturelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plaine du haut Saint-Laurent (B01)</li> </ul>
<b>MRC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chevauche deux MRC :               <ol style="list-style-type: none"> <li>1. MRC de Montcalm (<math>\pm</math> 99 %)</li> <li>2. MRC Les Moulins (<math>\pm</math> 1 %)</li> </ol> </li> </ul>
<b>Municipalités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'écoule sur le territoire de trois municipalités :               <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Saint-Lin-Laurentides</li> <li>2. Saint-Roch-Ouest</li> <li>3. Saint-Roch-de-l'Achigan</li> </ol> </li> <li>• Effleure le territoire des villes de Mascouche et de Terrebonne</li> </ul>
<b>IRP élevé (B8)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur plus de 50 % du territoire</li> </ul>
<b>Réseau hydrographique</b>	
<b>Bassin versant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inclus dans le bassin versant de la rivière de l'Achigan</li> </ul>
<b>Réseau hydrographique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau hydrographique de 72 km qui draine une superficie de près de 38 km<sup>2</sup></li> </ul>
<b>Principal cours d'eau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le ruisseau des Anges, parcourant près de 7 km, se déverse dans la rivière de l'Achigan à la hauteur de la municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan</li> </ul>

Tableau 6.1 Le bassin versant du ruisseau des Anges

Types de milieux (CER niveau 5)

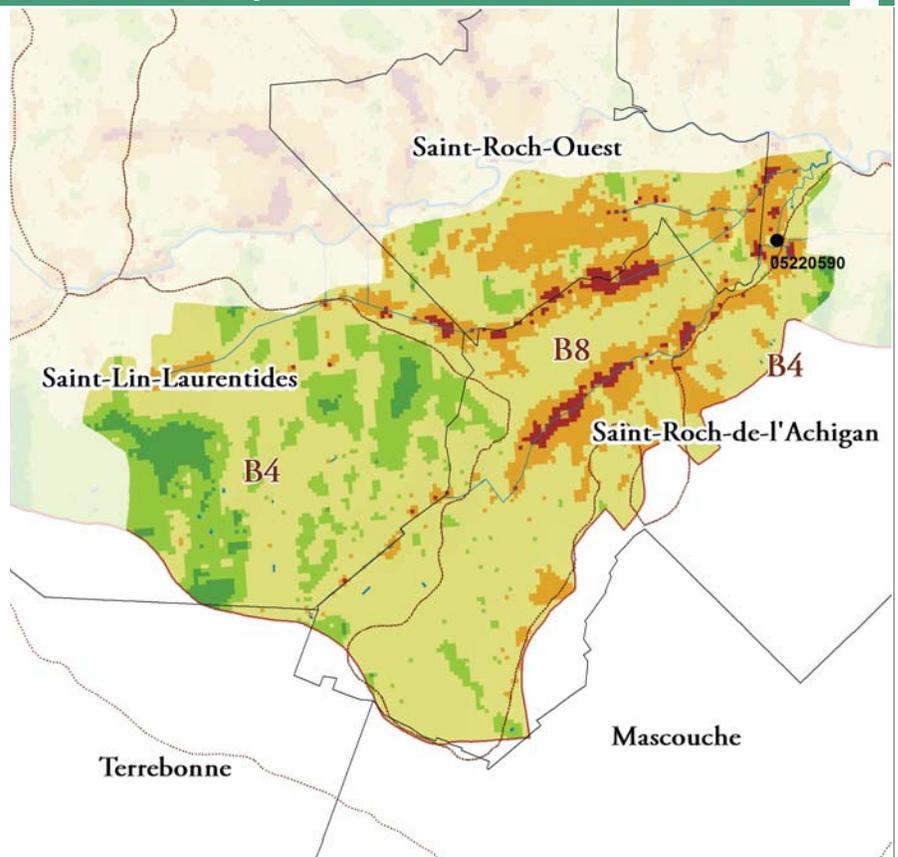
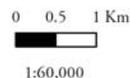
Indice de risque d'exportation de phosphore

- Très faible
- Faible
- Modéré
- Élevé
- Très élevé

Ensembles topographiques

Source des données: © Gouvernement du Québec  
IRP, MDDEFP 2014  
Niveau 5 du CER, MDDEFP 2013

Produit en mars 2014



**B8 : Plaine argileuse**

- 50,45 % du bassin versant
- 19,05 km<sup>2</sup> de superficie

<b>Description physique du milieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Territoire plat</li> <li>• Sol largement dominé par des dépôts argileux étanches</li> <li>• Contexte physique qui favorise les processus de ruissellement de surface, un important vecteur de transport de phosphore particulaire</li> <li>• Drainage dominant variant de imparfait à mauvais</li> </ul>
<b>Processus de mobilité du phosphore</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Après le type B10, ce type de milieu présente le risque moyen d'exportation de phosphore (IRP) le plus élevé</li> <li>• L'étanchéité des dépôts argileux limite la pénétration de l'eau qui provient des précipitations et favorise le ruissellement de surface</li> <li>• Ce type de milieu offre de manière globale une pression élevée sur les milieux aquatiques</li> </ul>
<b>Pressions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Terres cultivées souvent drainées artificiellement à l'aide de drains souterrains, ce qui augmente la vitesse du ruissellement des eaux de précipitation</li> <li>• Forte proportion d'occupation agricole (± 90 %) avec pour principale activité la culture à grand interligne (± 60 %)</li> </ul>

Tableau 6.1 Le bassin versant du ruisseau des Anges

<b>B4 : Terrasse sableuse</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 49,55% du bassin versant</li> <li>• 18,71 km<sup>2</sup> de superficie</li> </ul>	
<b>Description générale du milieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépôts sableux généralement fins, superposés à l'argile marine</li> <li>• Type de milieu où l'on retrouve une faible proportion d'occupation agricole (± 33 %)</li> <li>• Contexte physique qui favorise la fragilité des berges de cours d'eau à l'érosion dû à la saturation en eau des berges</li> <li>• Drainage dominant variant de bon à imparfait</li> </ul>
<b>Processus de mobilité du phosphore</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce type de milieu présente un risque intrinsèque d'exportation de phosphore (IRP) variant de faible à très faible (90 % de la surface)</li> <li>• Processus de mobilité du phosphore particulaire non favorisé</li> <li>• Vulnérabilité élevée à la mobilité du phosphore dissous de par la perméabilité des sols dont le drainage naturel est lent</li> </ul>
<b>Pressions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Couche étanche argileuse près de la surface offrant un contexte propice à la saturation des berges en eau</li> </ul>

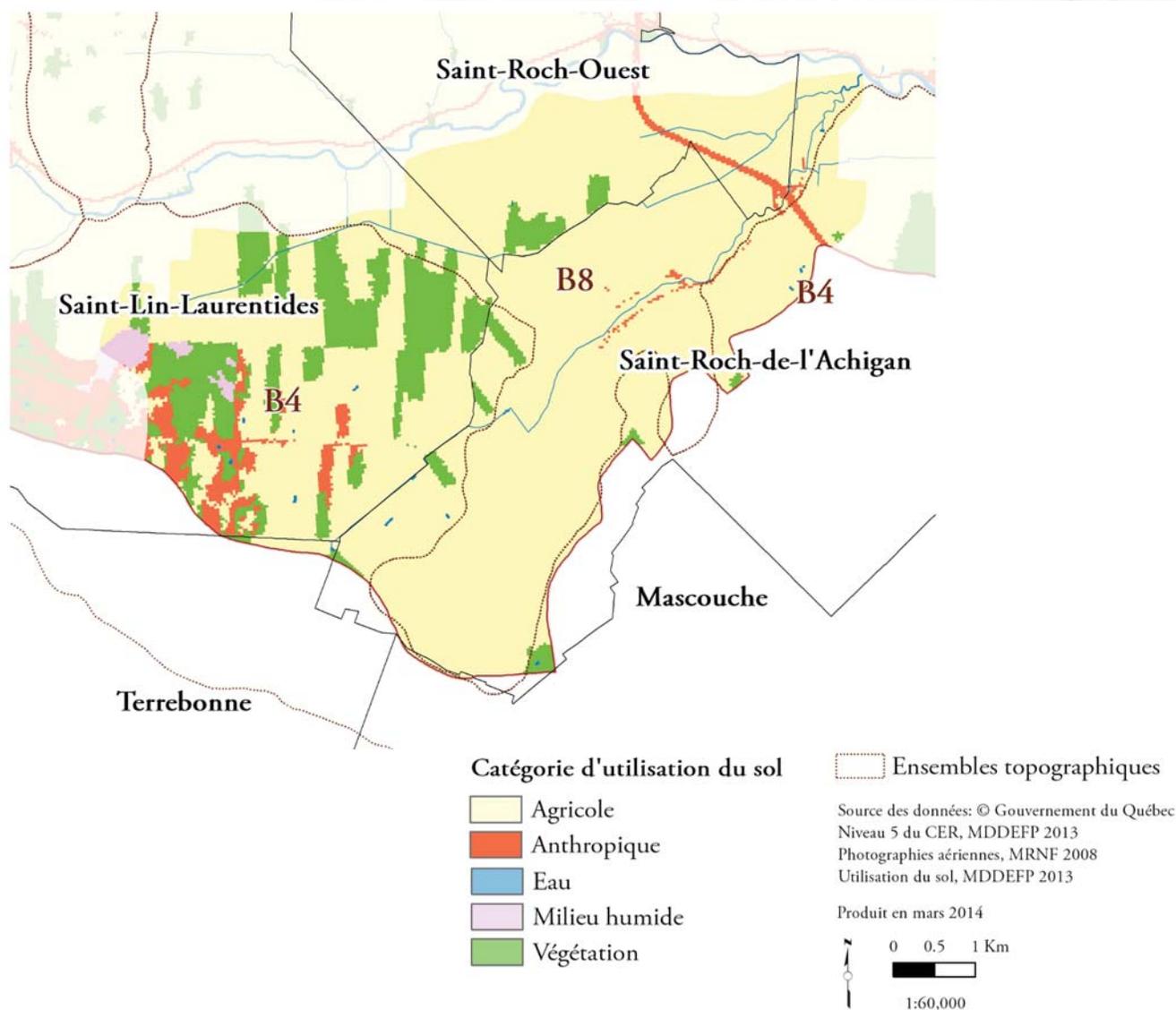
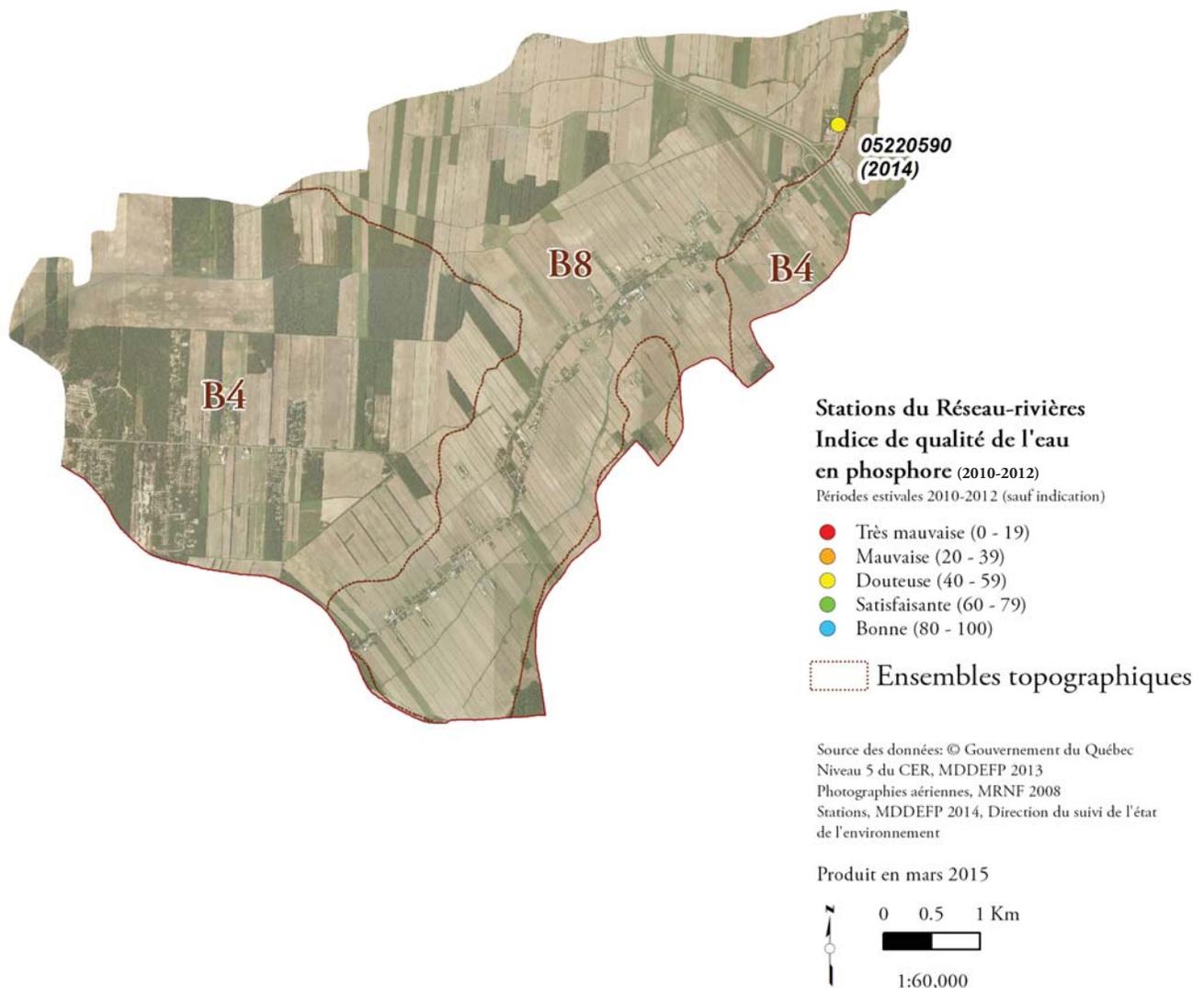


Tableau 6.1 Le bassin versant du ruisseau des Anges

Plan d'actions	
<b>Maître d'oeuvre</b>	• Fédération de l'UPA de Lanaudière (FUPAL)
<b>Projet</b>	• Projet du bassin versant du ruisseau des Anges, phase 1 (financé par le MAPAQ dans le cadre des projets PAAR)
<b>Synthèse</b>	• Projet de gestion de l'eau par bassin versant qui s'inscrit dans le plan d'intervention sur les algues bleu-vert • Caractérisation du bassin versant du ruisseau des Anges à Saint-Roch-de-l'Achigan • Proposition d'un plan d'actions
<b>Partenaires</b>	• MAPAQ, IRDA, OBV CARA, syndicat UPA Achigan-Montcalm, clubs-conseils en agroenvironnement, municipalités, producteurs agricoles
<b>Indicateurs de suivi</b>	• Stations d'échantillonnage du Réseau-rivières : 1. Station permanente #05220005, localisée à l'est de L'Épiphanie sur la rivière de l'Achigan (en 2012, l'IQBP <sub>6</sub> était de catégorie très mauvaise avec un sous-indice phosphore douteux) 2. Station projets spéciaux #05220590 (en 2014, l'IQBP <sub>6</sub> est de catégorie très mauvaise, avec un sous-indice phosphore douteux) • Indice de risque d'exportation de phosphore (IRP) • Producteurs agricoles engagés dans la démarche
<b>Parrain</b>	• Aucun

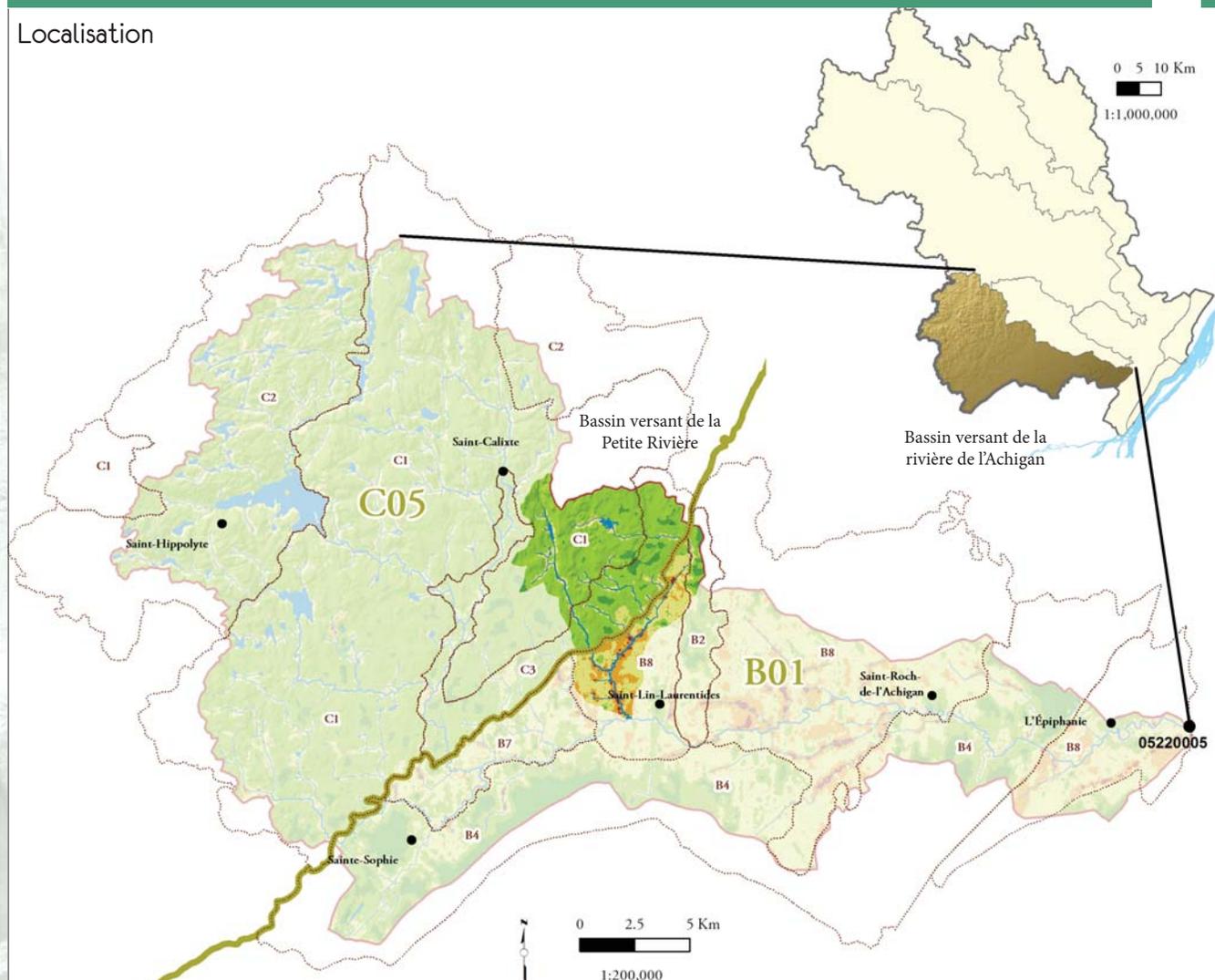




## Parrain'EAU - Bassin versant #19

Tableau 6.2 Le bassin versant de la Petite Rivière

### Localisation



<b>Région naturelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 71 % du Massif du mont Tremblant (C05)</li> <li>• 29 % de la Plaine du haut Saint-Laurent (B01)</li> </ul>
<b>MRC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inclus en totalité dans le territoire de la MRC de Montcalm</li> </ul>
<b>Municipalités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'écoule sur le territoire de trois municipalités :               <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Saint-Lin-Laurentides</li> <li>2. Saint-Calixte</li> <li>3. Sainte-Julienne</li> </ol> </li> </ul>
<b>IRP élevé (B8)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur environ 25 % du territoire</li> </ul>
<b>Réseau hydrographique</b>	
<b>Bassin versant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inclus dans le bassin versant de la rivière de l'Achigan</li> </ul>
<b>Réseau hydrographique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau hydrographique de 99,9 km qui draine une superficie de près de 56 km<sup>2</sup></li> </ul>
<b>Principal cours d'eau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Petite Rivière, parcourant près de 17,6 km, se déverse dans la rivière de l'Achigan à la hauteur de la municipalité de Saint-Lin-Laurentides</li> </ul>

Tableau 6.2 Le bassin versant de la Petite Rivière

Types de milieux (CER niveau 5)

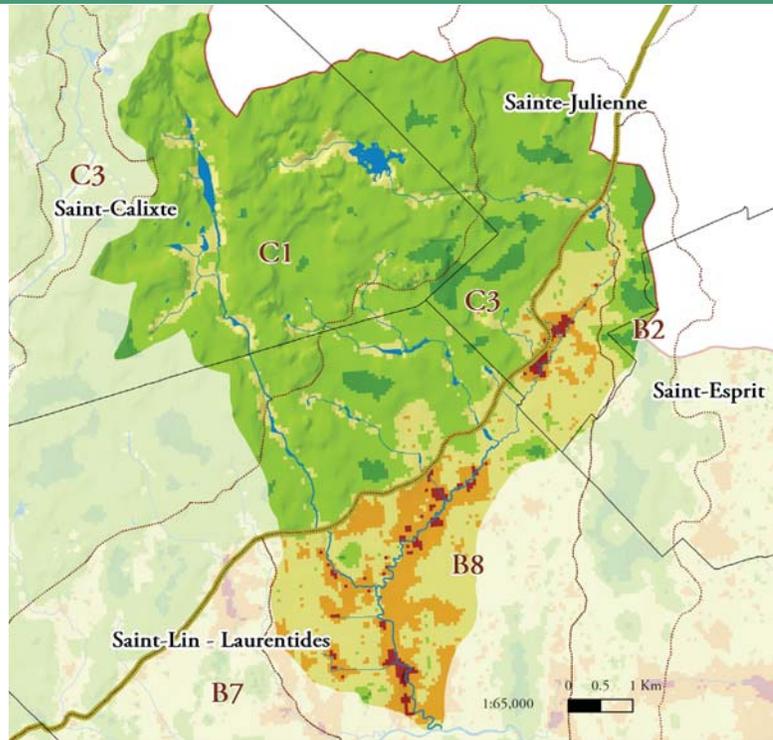
Indice de risque d'exportation de phosphore

- Très faible
- Faible
- Modéré
- Élevé
- Très élevé

Ensembles topographiques

Source des données: © Gouvernement du Québec  
IRP, MDDEFP 2014  
Niveau 5 du CER, MDDEFP 2013

Produit en mars 2014



**B8 : Plaine argileuse - IRP élevé**

- 25,53 % du bassin versant
- 14,3 km<sup>2</sup> de superficie

<b>Description physique du milieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Territoire plat</li> <li>• Sol largement dominé par des dépôts argileux étanches</li> <li>• Contexte physique qui favorise les processus de ruissellement de surface, un important vecteur de transport de phosphore particulaire</li> <li>• Drainage dominant variant de imparfait à mauvais</li> </ul>
<b>Processus de mobilité du phosphore</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Après le type B10, ce type de milieu présente le risque moyen d'exportation de phosphore (IRP) le plus élevé</li> <li>• L'étanchéité des dépôts argileux limite la pénétration de l'eau qui provient des précipitations et favorise le ruissellement de surface</li> <li>• Ce type de milieu offre de manière globale une pression élevée sur les milieux aquatiques</li> </ul>
<b>Pressions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Terres cultivées souvent drainées artificiellement à l'aide de drains souterrains, ce qui augmente la vitesse du ruissellement des eaux de précipitation</li> <li>• Forte proportion d'occupation agricole (± 90 %) avec pour principale activité la culture à grand interligne (± 60%)</li> </ul>

Tableau 6.2 Le bassin versant de la Petite Rivière

Types de milieux (CER niveau 5)	
<b>B2 : Monticules de till - IRP moyen</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3,52 % du bassin versant</li> <li>• 1,97 km<sup>2</sup> de superficie</li> </ul>	
<b>Description générale du milieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Monticules recouverts de till où s'appuient au pourtour d'anciens dépôts marins littoraux et argileux</li> <li>• Le relief et la forte pierrosité du dépôt des collines rendent le milieu peu propice aux cultures mécanisées laissant ainsi une place dominante à l'acériculture</li> <li>• Paysage offrant une mosaïque agroforestière où se côtoient érablières et terres en culture</li> <li>• Drainage dominant variant de bon à modéré</li> </ul>
<b>Processus de mobilité du phosphore</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Type de milieu où le risque intrinsèque d'exportation de phosphore (IRP) est faible</li> <li>• Type de milieu où le risque d'érosion hydrique des sols est relativement élevé</li> <li>• 30 % de la surface est occupée par des cultures à grand interligne dont 5 % seulement sont dans un contexte où l'IRP est élevé</li> </ul>
<b>Pressions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• De manière générale, ce type de milieu semble générer relativement peu de pression sur le réseau hydrographique</li> </ul>
<b>B7 : Terrasses sableuses ravinées - IRP moyen</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 0,02 % du bassin versant</li> <li>• 0,01 km<sup>2</sup> de superficie</li> </ul>	
<b>Description générale du milieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surfaces sableuses érodées ou ravinées sises sur une couche d'argile marine</li> <li>• Terres planes en amont des ravinements généralement bien drainées ce qui les rend propice à l'agriculture</li> </ul>
<b>Processus de mobilité du phosphore</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 40 % de la surface dans ce type de milieu est constituée de sables régosoliques (ravins) ou d'argiles gleysoliques rendant les conditions peu propices à la fixation du phosphore dissous</li> <li>• Processus de migration du phosphore dissous favorisés dans les zones ravinées.</li> <li>• Les risques de migration de phosphore dissous vers les cours d'eau sont élevés</li> </ul>
<b>Pressions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les zones ravinées qui sont souvent situées près des cours d'eau constituent une source importante de contamination de l'eau par le phosphore particulaire</li> <li>• Sur les terrains plats constitués de sable bien drainé, les processus sont très peu favorisés</li> </ul>
<b>C1 : Collines douces - IRP faible</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 40,66 % du bassin versant</li> <li>• 22,78 km<sup>2</sup> de superficie</li> </ul>	
<b>Description générale du milieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relief relativement doux</li> <li>• Couverture épaisse de till (&gt; 1 mètre) sur plus de 50 % de la surface</li> <li>• Sur les reliefs convexes, le till est mince et les pentes modérées</li> <li>• Occupation anthropique et agricole avec en moyenne 6 % et 1 % respectivement de la surface</li> <li>• Le réseau hydrographique est dense avec 50 % de la surface à moins de 170 mètres du réseau</li> </ul>
<b>Processus de mobilité du phosphore</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Type de milieu où le risque intrinsèque d'exportation de phosphore est relativement faible</li> <li>• Till laurentien épais offrant une texture, une épaisseur et des conditions chimiques favorables à la fixation du phosphore</li> <li>• Capacité du sol à fixer le phosphore pouvant diminuer avec le temps si les apports en phosphore viennent occuper tous les sites de fixation</li> </ul>
<b>Pressions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce type de milieu apparaît être associé à de faibles valeurs de phosphore dans l'eau bien qu'il soit propice au ruissellement de surface en raison de l'omniprésence des pentes</li> <li>• Risque de ruissellement réduit par l'importance de la végétation qui occupe les sols</li> </ul>

Tableau 6.2 Le bassin versant de la Petite Rivière

Types de milieux (CER niveau 5)

**C3 : Terrains soumis à l'invasion marine - IRP faible**

- 30,27 % du bassin versant
- 16,96 km<sup>2</sup> de superficie

<b>Description générale du milieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grande portion recouverte de sables sur argile d'origine marine et alluvions fluviales</li> <li>• Quelques reliefs de buttes laissent entrevoir la structure rocheuse à travers ces dépôts</li> <li>• Nappes d'eau pouvant se situer à une faible profondeur de la surface du sol</li> <li>• Le réseau hydrographique est dense avec 50 % de la surface située à moins de 212 mètres du réseau</li> <li>• Plus forte proportion de sols à drainage lent</li> </ul>
<b>Processus de mobilité du phosphore</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le risque intrinsèque de transport en phosphore particulaire est très élevé sur les buttes et généralement faible dans les fonds</li> <li>• Mêmes processus liés à la mobilité du phosphore dissous sauf pour les zones mal drainées des fonds (10 %) qui sont peu propices à la rétention du phosphore</li> </ul>
<b>Pressions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Occupation anthropique (urbaine et agricole) plus élevée que dans les deux autres types de la région naturelle du Massif du mont Tremblant</li> </ul>

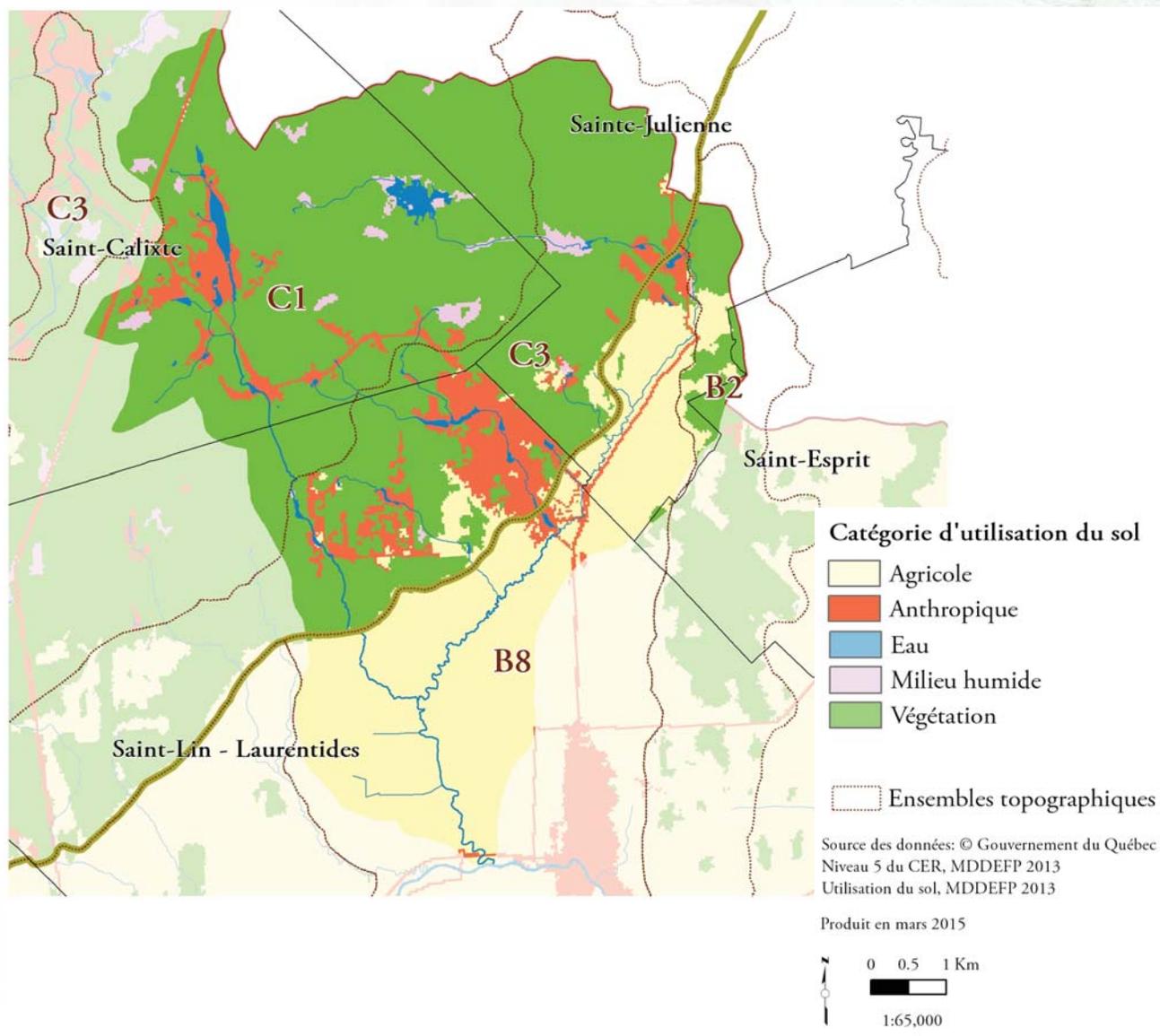
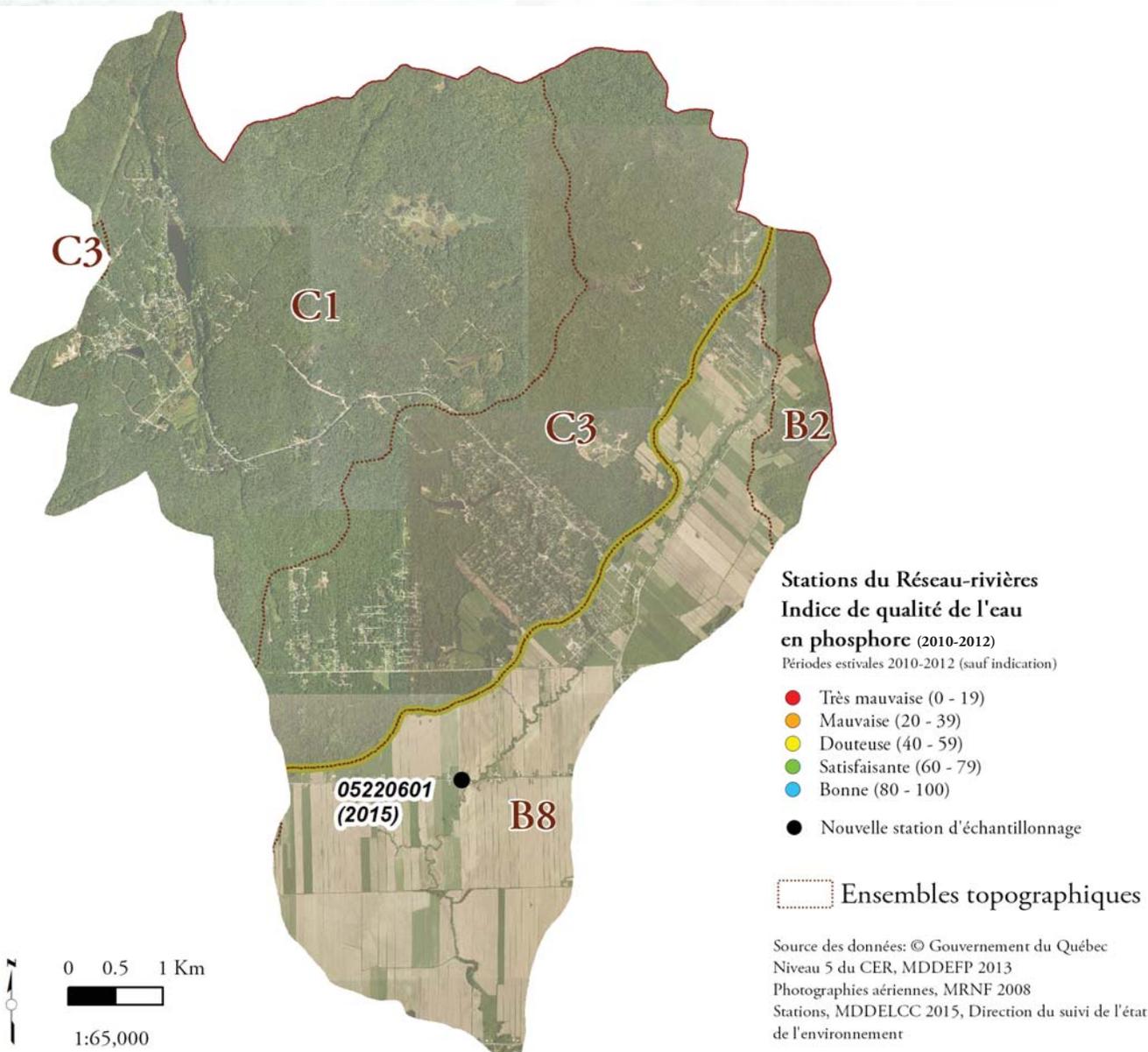


Tableau 6.2 Le bassin versant de la Petite Rivière

Plan d'actions projeté 2014-2018	
<b>Maître d'oeuvre</b>	• À cibler
<b>Projet</b>	
<b>Partenaires potentiels du plan d'actions</b>	• Agriculteurs, OBV CARA, clubs-conseils en agroenvironnement, municipalités, Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière, Fédération de l'UPA de Lanaudière, ministères concernés par la GIEBV (MDDELCC, MAPAQ, MFFP, MSSS, MTQ, MERN, MSP, MAMOT)
<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stations d'échantillonnage du Réseau-rivières :                             <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Station permanente #05220005, localisée à l'est de L'Épiphanie sur la rivière de l'Achigan (en 2012, l'IQBP<sub>6</sub> était de catégorie très mauvaise avec un sous-indice phosphore douteux)</li> <li>2. Station projets spéciaux #05220601, localisée à Saint-Lin-Laurentides sur la Petite Rivière (partenariat mis en place avec le MDDELCC en 2015)</li> </ol> </li> <li>• Indice de risque d'exportation de phosphore (IRP)</li> <li>• Producteurs agricoles engagés dans la démarche</li> </ul>
<b>Parrain</b>	• À cibler

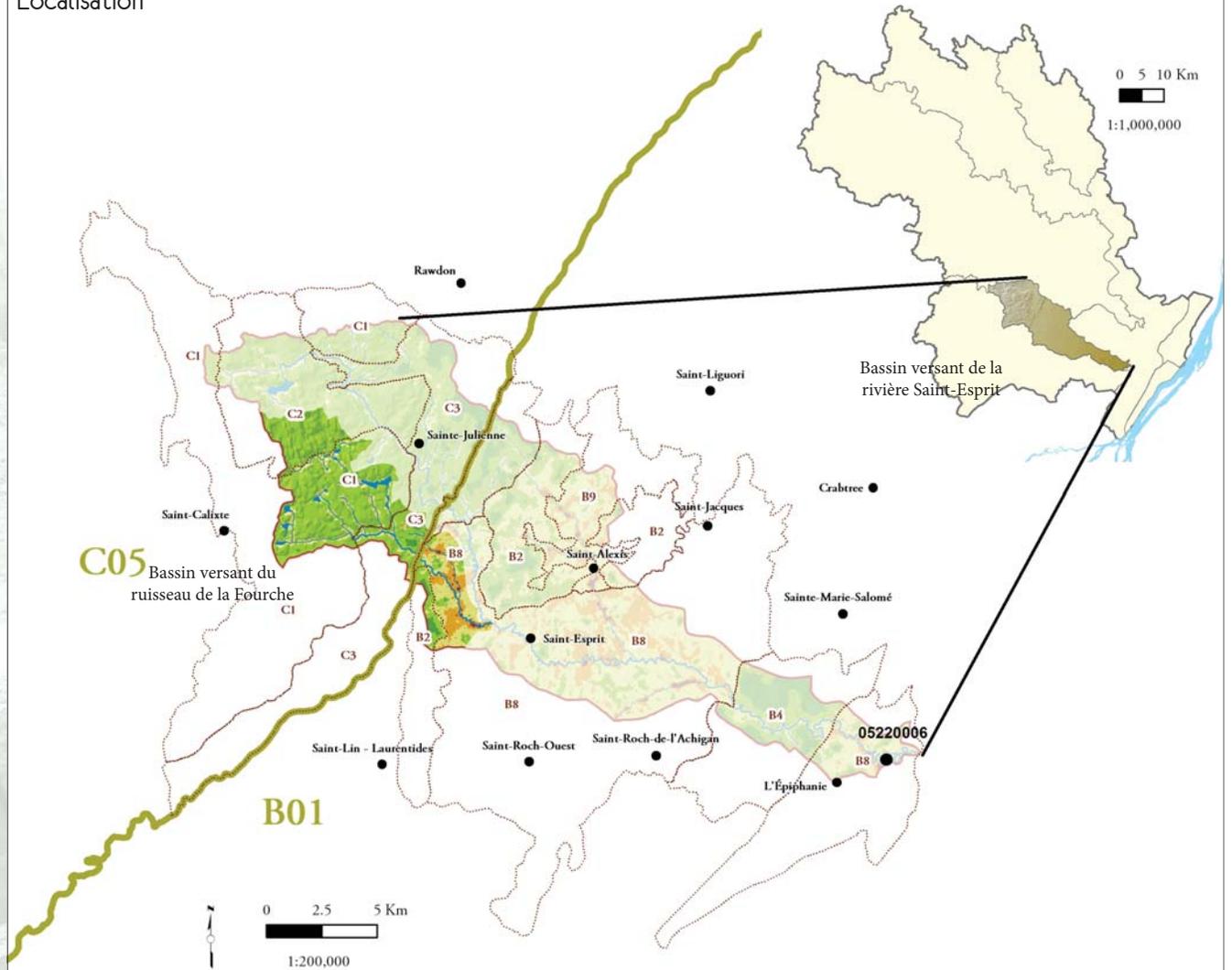




# Parrain'EAU - Bassin versant #24

Tableau 6.3 Le bassin versant du ruisseau de la Fourche

## Localisation



<b>Région naturelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 74 % du Massif du mont Tremblant (C05)</li> <li>• 26 % de la Plaine du haut Saint-Laurent (B01)</li> </ul>
<b>MRC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chevauche deux MRC :             <ol style="list-style-type: none"> <li>1. MRC de Montcalm (± 88,46 %)</li> <li>2. MRC de Matawinie (± 11,54 %)</li> </ol> </li> </ul>
<b>Municipalités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'écoule sur le territoire de quatre municipalités :             <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rawdon</li> <li>2. Sainte-Julienne</li> <li>3. Saint-Calixte</li> <li>4. Saint-Esprit</li> </ol> </li> </ul>
<b>IRP élevé (B8)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur près de 20 % du territoire</li> </ul>
<b>Réseau hydrographique</b>	
<b>Bassin versant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inclus dans le territoire du bassin versant de la rivière Saint-Esprit</li> </ul>
<b>Réseau hydrographique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau hydrographique de 80 km qui draine une superficie de près de 41 km<sup>2</sup></li> </ul>
<b>Principal cours d'eau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le ruisseau de la Fourche, parcourant près de 14 km, se déverse dans la rivière Saint-Esprit à la hauteur de la municipalité de Saint-Esprit</li> </ul>

Tableau 6.3 Le bassin versant du ruisseau de la Fourche

Types de milieux (CER niveau 5)

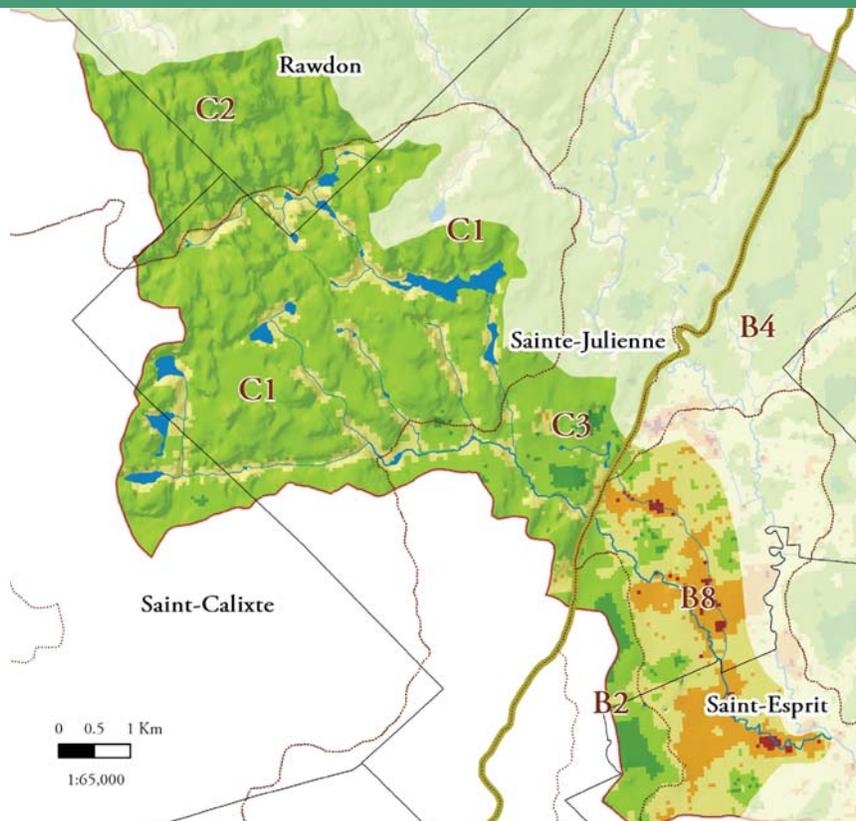
**Indice de risque d'exportation de phosphore**

- Très faible
- Faible
- Modéré
- Élevé
- Très élevé

Ensembles topographiques

Source des données: © Gouvernement du Québec  
IRP, MDDEFP 2014  
Niveau 5 du CER, MDDEFP 2013

Produit en mars 2014



**B8 : Plaine argileuse - IRP élevé**

- 20,56 % du bassin versant
- 8,66 km<sup>2</sup> de superficie

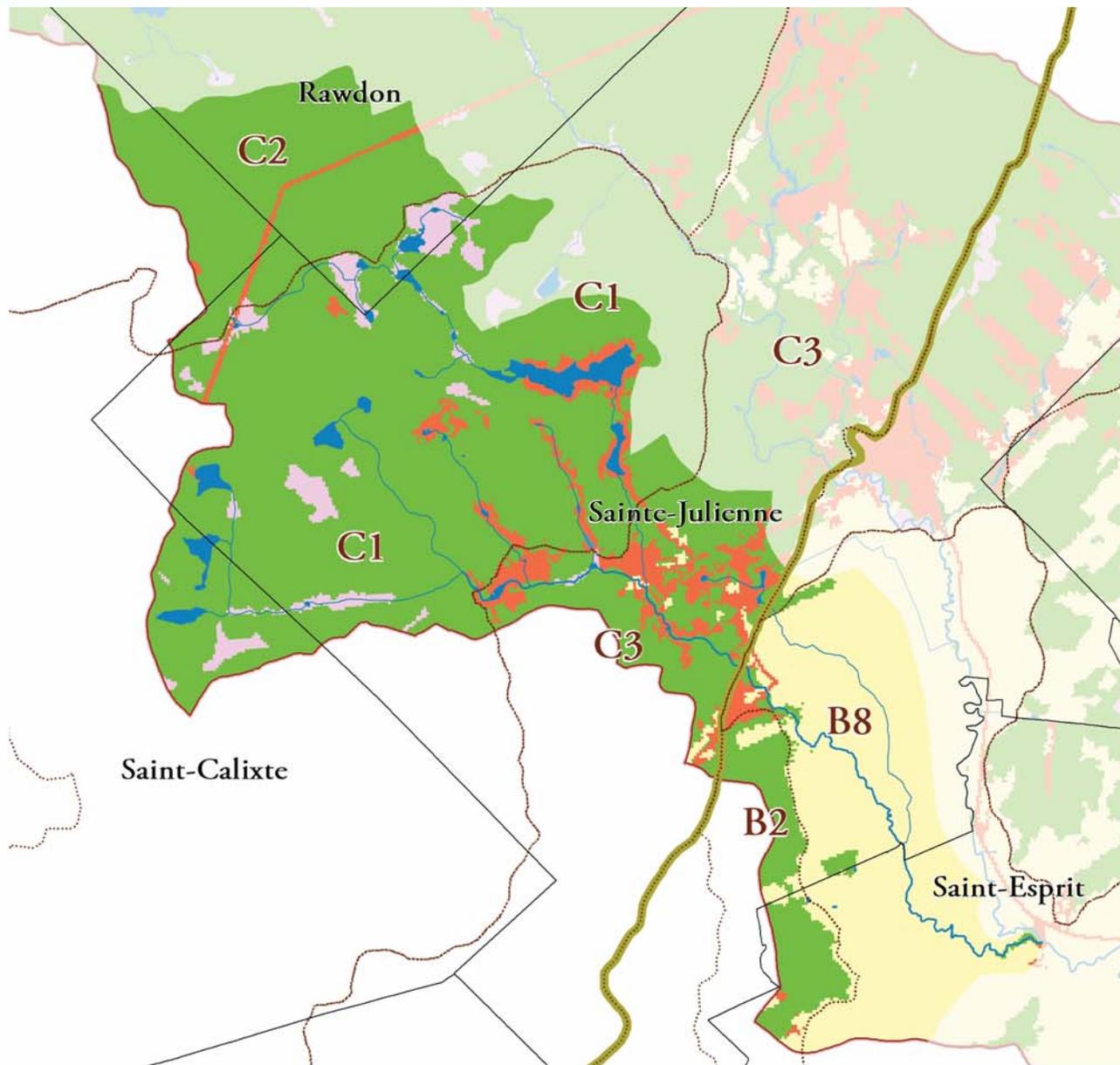
<b>Description physique du milieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Territoire plat</li> <li>• Sol largement dominé par des dépôts argileux étanches</li> <li>• Contexte physique qui favorise les processus de ruissellement de surface, un important vecteur de transport de phosphore particulaire</li> <li>• Drainage dominant variant de imparfait à mauvais</li> </ul>
<b>Processus de mobilité du phosphore</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Après le type B10, ce type de milieu présente le risque moyen d'exportation de phosphore (IRP) le plus élevé</li> <li>• L'étanchéité des dépôts argileux limite la pénétration de l'eau qui provient des précipitations et favorise le ruissellement de surface</li> <li>• Ce type de milieu offre de manière globale une pression élevée sur les milieux aquatiques</li> </ul>
<b>Pressions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Terres cultivées souvent drainées artificiellement à l'aide de drains souterrains, ce qui augmente la vitesse du ruissellement des eaux de précipitation</li> <li>• Forte proportion d'occupation agricole (± 90 %) avec pour principale activité la culture à grand interligne (± 60 %)</li> </ul>

Tableau 6.3 Le bassin versant du ruisseau de la Fourche

Types de milieux (CER niveau 5)	
<b>B2 : Monticules de till - IRP moyen</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5,13 % du bassin versant</li> <li>• 2,16 km<sup>2</sup> de superficie</li> </ul>	
<b>Description générale du milieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Monticules recouverts de till où s'appuient au pourtour d'anciens dépôts marins littoraux et argileux</li> <li>• Le relief et la forte pierrosité du dépôt des collines rendent le milieu peu propice aux cultures mécanisées laissant ainsi une place dominante à l'acériculture</li> <li>• Paysage offrant une mosaïque agroforestière où se côtoient érablières et terres en culture</li> <li>• Drainage dominant variant de bon à modéré</li> </ul>
<b>Processus de mobilité du phosphore</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Type de milieu où le risque intrinsèque d'exportation de phosphore (IRP) est faible</li> <li>• Type de milieu où le risque d'érosion hydrique des sols est relativement élevé</li> <li>• 30 % de la surface est occupée par des cultures à grand interligne dont 5 % seulement sont dans un contexte où l'IRP est élevé</li> </ul>
<b>Pressions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• De manière générale, ce type de milieu semble générer relativement peu de pression sur le réseau hydrographique</li> </ul>
<b>B4 : Terrasses sableuses</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 0,24 % du bassin versant</li> <li>• 0,1 km<sup>2</sup> de superficie</li> </ul>	
<b>Description générale du milieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépôts sableux généralement fins, superposés à l'argile marine</li> <li>• Type de milieu où l'on retrouve une faible proportion d'occupation agricole (± 33 %)</li> <li>• Contexte physique qui favorise la fragilité des berges de cours d'eau à l'érosion dû à la saturation en eau des berges</li> <li>• Drainage dominant variant de bon à imparfait</li> </ul>
<b>Processus de mobilité du phosphore</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce type de milieu présente un risque intrinsèque d'exportation de phosphore (IRP) variant de faible à très faible (90 % de la surface)</li> <li>• Processus de mobilité du phosphore particulière non favorisé</li> <li>• Vulnérabilité élevée à la mobilité du phosphore dissous de par la perméabilité des sols dont le drainage naturel est lent</li> </ul>
<b>Pressions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Couche étanche argileuse près de la surface offrant un contexte propice à la saturation des berges en eau</li> </ul>
<b>C1 : Collines douces</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 47,64 % du bassin versant</li> <li>• 20,07 km<sup>2</sup> de superficie</li> </ul>	
<b>Description générale du milieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relief relativement doux</li> <li>• Couverture épaisse de till (&gt; 1 mètre) sur plus de 50 % de la surface</li> <li>• Sur les reliefs convexes, le till est mince et les pentes modérées</li> <li>• Occupation anthropique et agricole avec en moyenne 6 % et 1 % respectivement de la surface</li> <li>• Le réseau hydrographique est dense avec 50 % de la surface à moins de 170 mètres du réseau</li> </ul>
<b>Processus de mobilité du phosphore</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Type de milieu où le risque intrinsèque d'exportation de phosphore est relativement faible</li> <li>• Till laurentien épais offrant une texture, une épaisseur et des conditions chimiques favorables à la fixation du phosphore</li> <li>• Capacité du sol à fixer le phosphore pouvant diminuer avec le temps si les apports en phosphore viennent occuper tous les sites de fixation</li> </ul>
<b>Pressions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce type de milieu apparaît être associé à de faibles valeurs de phosphore dans l'eau bien qu'il soit propice au ruissellement de surface en raison de l'omniprésence des pentes</li> <li>• Risque de ruissellement réduit par l'importance de la végétation qui occupe les sols</li> </ul>

Tableau 6.3 Le bassin versant du ruisseau de la Fourche

<b>C2 : Collines escarpées</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 15,19 % du bassin versant</li> <li>• 6,4 km<sup>2</sup> de superficie</li> </ul>	
<b>Description générale du milieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collines relativement escarpées aux versants longs</li> <li>• Le roc affleure à plusieurs endroits</li> <li>• Till glaciaire présent en couches minces sur 60 % de la surface</li> <li>• Drainage dominant bon</li> </ul>
<b>Processus de mobilité du phosphore</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Territoire propice au transport de phosphore par ruissellement de surface car le terrain est très pentu souvent abrupt, les versants sont longs et les sols minces</li> </ul>
<b>Pressions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relief escarpé où le till mince et le roc dominant, offrant peu de sites propices à l'installation d'infrastructures</li> <li>• Sols souvent trop minces pour accueillir un système standard de traitement individuel des eaux usées</li> <li>• Réseau routier restreint à occuper les portions basses du territoire</li> <li>• Ce type de milieu apparaît associé à de faibles valeurs de phosphore dans l'eau</li> </ul>
<b>C3 : Terrains soumis à l'invasion marine</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 11,24 % du bassin versant</li> <li>• 4,74 km<sup>2</sup> de superficie</li> </ul>	
<b>Description générale du milieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grande portion recouverte de sables sur argile d'origine marine et alluvions fluviales</li> <li>• Quelques reliefs de buttes laissent entrevoir la structure rocheuse à travers ces dépôts</li> <li>• Nappes d'eau pouvant se situer à une faible profondeur de la surface du sol</li> <li>• Le réseau hydrographique est dense avec 50 % de la surface située à moins de 212 mètres du réseau</li> <li>• Plus forte proportion de sols à drainage lent</li> </ul>
<b>Processus de mobilité du phosphore</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le risque intrinsèque de transport en phosphore particulaire est très élevé sur les buttes et généralement faible dans les fonds</li> <li>• Mêmes processus liés à la mobilité du phosphore dissous sauf pour les zones mal drainées des fonds (10 %) qui sont peu propices à la rétention du phosphore</li> </ul>
<b>Pressions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Occupation anthropique (urbaine et agricole) plus élevée que dans les deux autres types de la région naturelle du Massif du mont Tremblant</li> </ul>



**Catégorie d'utilisation du sol**

- Agricole
- Anthropique
- Eau
- Milieu humide
- Végétation

Ensembles topographiques

Source des données: © Gouvernement du Québec  
 Niveau 5 du CER, MDDEFP 2013  
 Utilisation du sol, MDDEFP 2013

Produit en mars 2015

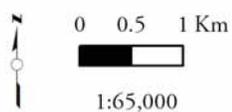
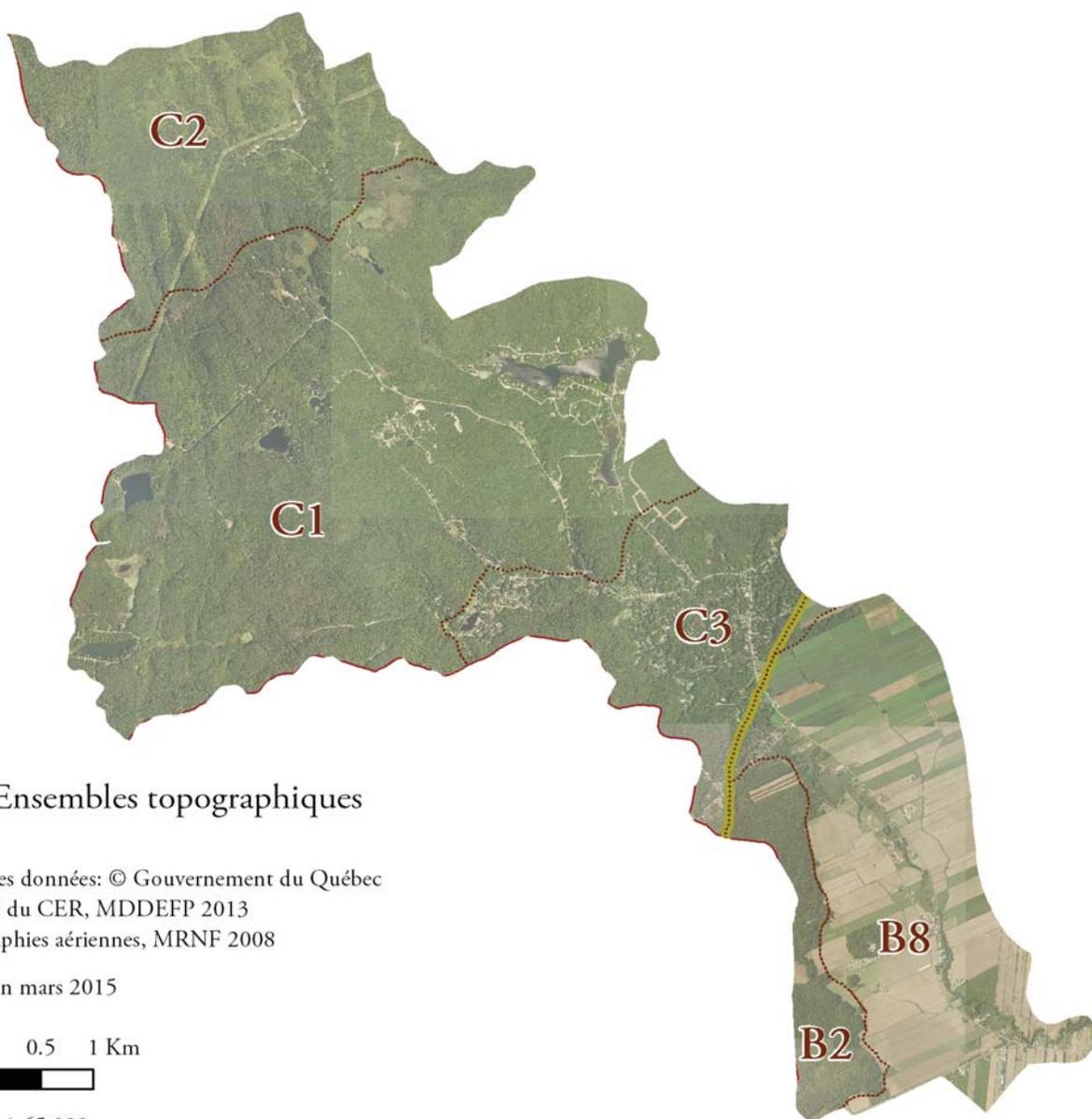


Tableau 6.3 Le bassin versant du ruisseau de la Fourche

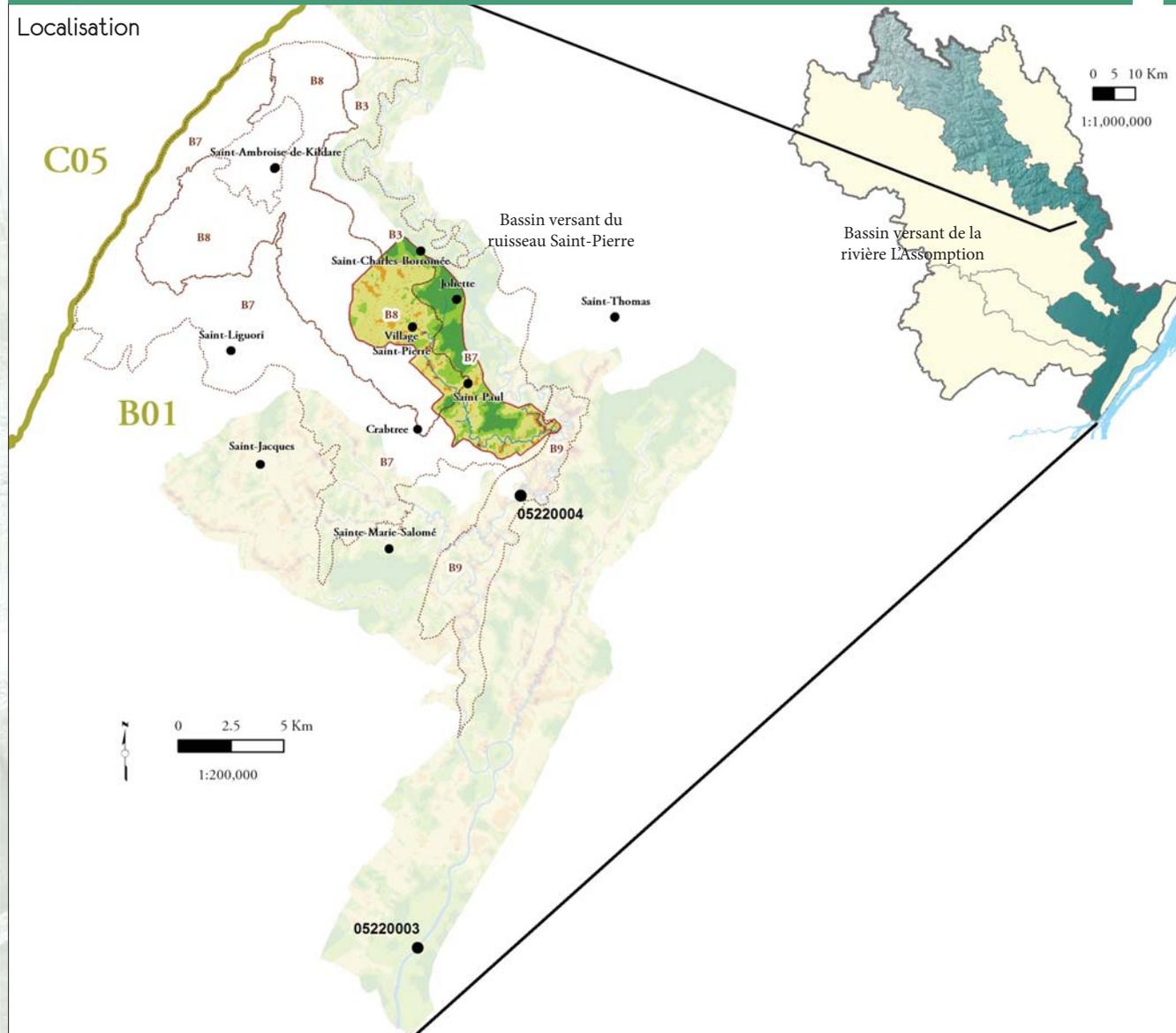
Plan d'actions projeté 2014-2018

<b>Maître d'oeuvre</b>	• À cibler
<b>Projet</b>	
<b>Partenaires potentiels du plan d'actions</b>	• Agriculteurs, OBV CARA, clubs-conseils en agroenvironnement, municipalités, Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière, Fédération de l'UPA de Lanaudière, ministères concernés par la GIEBV (MDDELCC, MAPAQ, MFFP, MSSS, MTQ, MERN, MSP, MAMOT)
<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Station d'échantillonnage du Réseau-rivières :                             <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Station permanente #05220006 localisée au nord-est de L'Épiphanie sur la rivière Saint-Esprit (pour 2012, l'IQBP<sub>6</sub> était de catégorie mauvaise avec un sous-indice phosphore douteux)</li> </ol> </li> <li>• Indice de risque d'exportation de phosphore (IRP)</li> <li>• Producteurs agricoles engagés dans la démarche</li> </ul>
<b>Parrain</b>	• À cibler



## Parrain'EAU - Bassin versant #16

Tableau 6.4 Le bassin versant du ruisseau Saint-Pierre



<b>Région naturelle</b>	• Plaine du haut Saint-Laurent (B01)
<b>MRC</b>	• Inclus en totalité sur le territoire de la MRC de Joliette
<b>Municipalités</b>	• S'écoule sur le territoire d'une ville et de quatre municipalités : 1. Saint-Paul    3. Joliette    5. Saint-Charles-Borromée 2. Saint-Pierre    4. Crabtree
<b>IRP élevé (B8)</b>	• Sur près de 50 % du territoire
<b>Réseau hydrographique</b>	
<b>Bassin versant</b>	• Inclus dans le territoire du bassin versant de la rivière L'Assomption
<b>Réseau hydrographique</b>	• Réseau hydrographique de 102 km qui draine une superficie de près de 39 km <sup>2</sup>
<b>Principal cours d'eau</b>	• Le ruisseau Saint-Pierre, parcourant près de 16 km, se déverse dans la rivière L'Assomption à la hauteur de la municipalité de Saint-Paul

Tableau 6.4 Le bassin versant du ruisseau Saint-Pierre

Types de milieux (CER niveau 5)

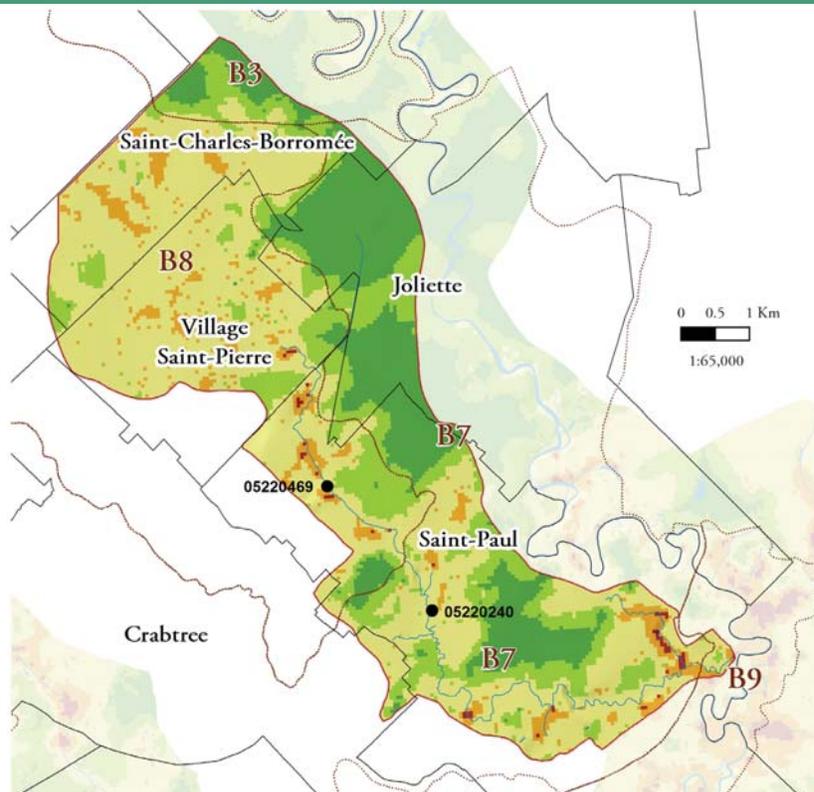
Indice de risque d'exportation de phosphore

- Très faible
- Faible
- Modéré
- Élevé
- Très élevé

Ensembles topographiques

Source des données: © Gouvernement du Québec  
IRP, MDDEFP 2014  
Niveau 5 du CER, MDDEFP 2013

Produit en mars 2014



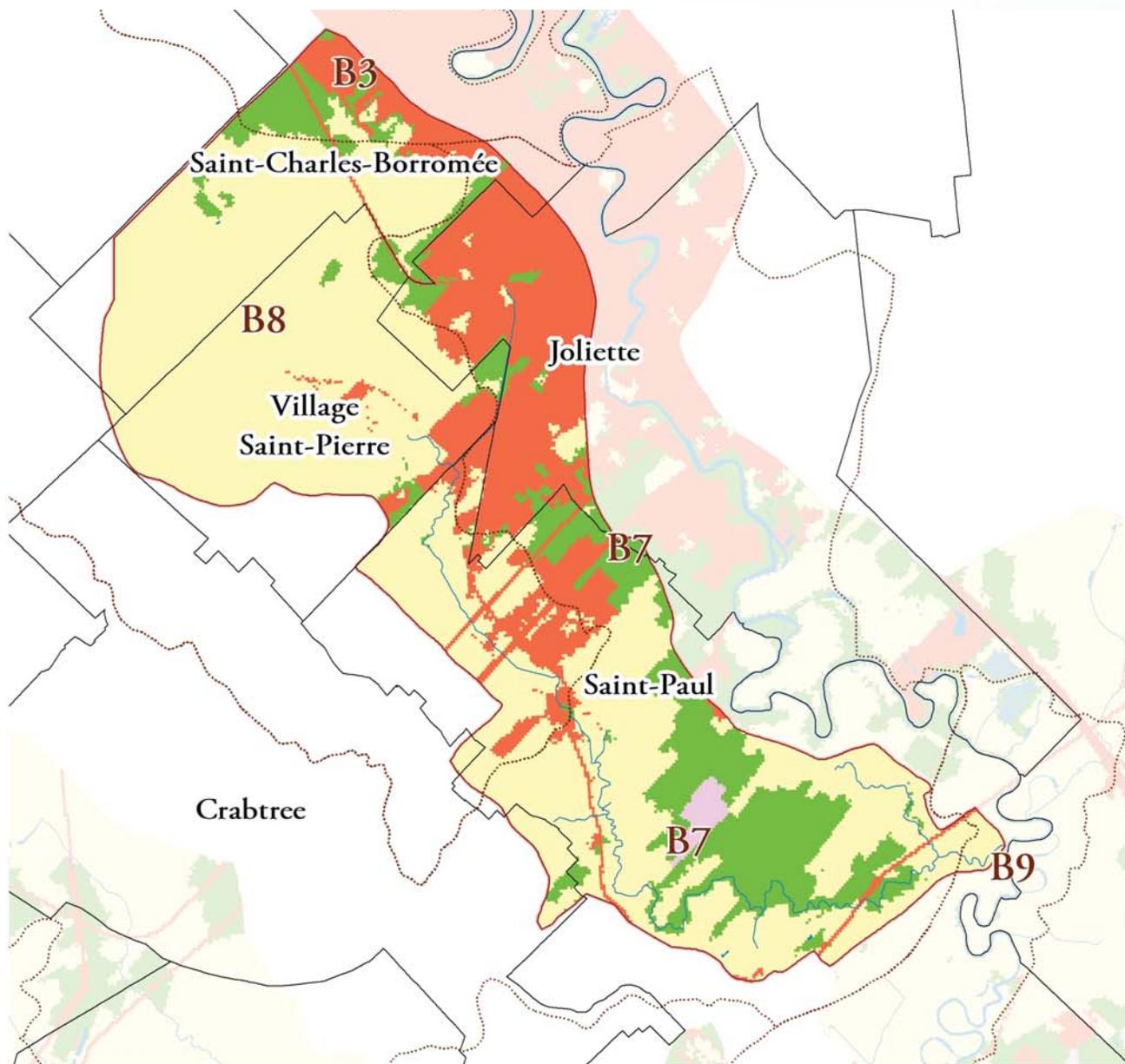
**B8 : Plaine argileuse - IRP élevé**

- 46,2 % du bassin versant
- 18,18 km<sup>2</sup> de superficie

<b>Description physique du milieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Territoire plat</li> <li>• Sol largement dominé par des dépôts argileux étanches</li> <li>• Contexte physique qui favorise les processus de ruissellement de surface, un important vecteur de transport de phosphore particulaire</li> <li>• Drainage dominant variant de imparfait à mauvais</li> </ul>
<b>Processus de mobilité du phosphore</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Après le type B10, ce type de milieu présente le risque moyen d'exportation de phosphore (IRP) le plus élevé</li> <li>• L'étanchéité des dépôts argileux limite la pénétration de l'eau qui provient des précipitations et favorise le ruissellement de surface</li> <li>• Ce type de milieu offre de manière globale une pression élevée sur les milieux aquatiques</li> </ul>
<b>Pressions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Terres cultivées souvent drainées artificiellement à l'aide de drains souterrains, ce qui augmente la vitesse du ruissellement des eaux de précipitation</li> <li>• Forte proportion d'occupation agricole (± 90 %) avec pour principale activité la culture à grand interligne (± 60 %)</li> </ul>

Tableau 6.4 Le bassin versant du ruisseau Saint-Pierre

Types de milieux (CER niveau 5)	
<b>B7 : Terrasses sableuses ravinées - IRP moyen</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 48,82 % du bassin versant</li> <li>• 19,21 km<sup>2</sup> de superficie</li> </ul>	
<b>Description générale du milieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surfaces sableuses érodées ou ravinées sises sur une couche d'argile marine</li> <li>• Terres planes en amont des ravinements généralement bien drainées ce qui les rend propice à l'agriculture</li> </ul>
<b>Processus de mobilité du phosphore</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 40 % de la surface dans ce type de milieu est constituée de sables régosoliques (ravins) ou d'argiles gleysoliques rendant les conditions peu propices à la fixation du phosphore dissous</li> <li>• Processus de migration du phosphore dissous favorisés dans les zones ravinées.</li> <li>• Les risques de migration de phosphore dissous vers les cours d'eau sont élevés</li> </ul>
<b>Pressions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les zones ravinées qui sont souvent situées près des cours d'eau constituent une source importante de contamination de l'eau par le phosphore particulaire</li> <li>• Sur les terrains plats constitués de sable bien drainé, les processus sont très peu favorisés</li> </ul>
<b>B3 : Terrasse deltaïque de Sainte-Mélanie - IRP moyen</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4,4 % du bassin versant</li> <li>• 1,73 km<sup>2</sup> de superficie</li> </ul>	
<b>Description générale du milieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Issu d'anciens deltas de grandes rivières qui se déversaient dans la mer de Champlain</li> <li>• Relief légèrement ondulé présentant quelques ravinements</li> <li>• 25 % du territoire montre des pentes de 2 à 5 %</li> <li>• Sols constitués essentiellement de sables stratifiés dont l'épaisseur peut atteindre les 10 mètres, superposé à une couche d'argile marine</li> </ul>
<b>Processus de mobilité du phosphore</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Type de milieu où le risque intrinsèque d'exportation de phosphore (IRP) est relativement faible</li> <li>• La forte épaisseur de matériel meuble bien drainé offre sans doute une quantité importante de sites de fixation du phosphore aux particules de sol</li> </ul>
<b>Pressions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bon drainage des sols et leur faible pente diminue la propension du sol au ruissellement de surface</li> </ul>
<b>B9 : Plaine fluvio-marine - IRP élevé</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 0,58 % du bassin versant</li> <li>• 0,23 km<sup>2</sup> de superficie</li> </ul>	
<b>Description physique du milieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce territoire est l'un des plus plats et des plus lentement drainés</li> <li>• Dépôts fluvio-marins constitués d'un amalgame de limons, de sable et d'argile superposés à l'argile issue de la présence de la mer de Champlain</li> <li>• Le limon dont la taille de sédiments est la plus fragile à l'érosion hydrique est facilement mis en transport et se dépose très lentement</li> <li>• Drainage dominant variant de imparfait à mauvais</li> </ul>
<b>Processus de mobilité du phosphore</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Type de milieu où le risque intrinsèque de mobilité du phosphore particulaire est élevé dû à la présence élevée de limons</li> <li>• Les processus d'érosion et de transport de matériel meuble sont les plus susceptibles d'être responsables de la mobilité du phosphore particulaire</li> <li>• Les conditions édaphiques du sol (dominance de gleysols et mauvais drainage) font que ce type de milieu a une capacité relativement faible à fixer le phosphore dissous</li> </ul>
<b>Pressions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Occupation du sol par l'agriculture à près de 60 %</li> </ul>

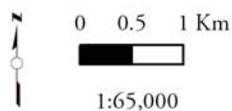


**Catégorie d'utilisation du sol**

- Agricole
- Anthropique
- Eau
- Milieu humide
- Végétation

Source des données: © Gouvernement du Québec  
 Niveau 5 du CER, MDDEFP 2013  
 Utilisation du sol, MDDEFP 2013

Produit en mars 2015

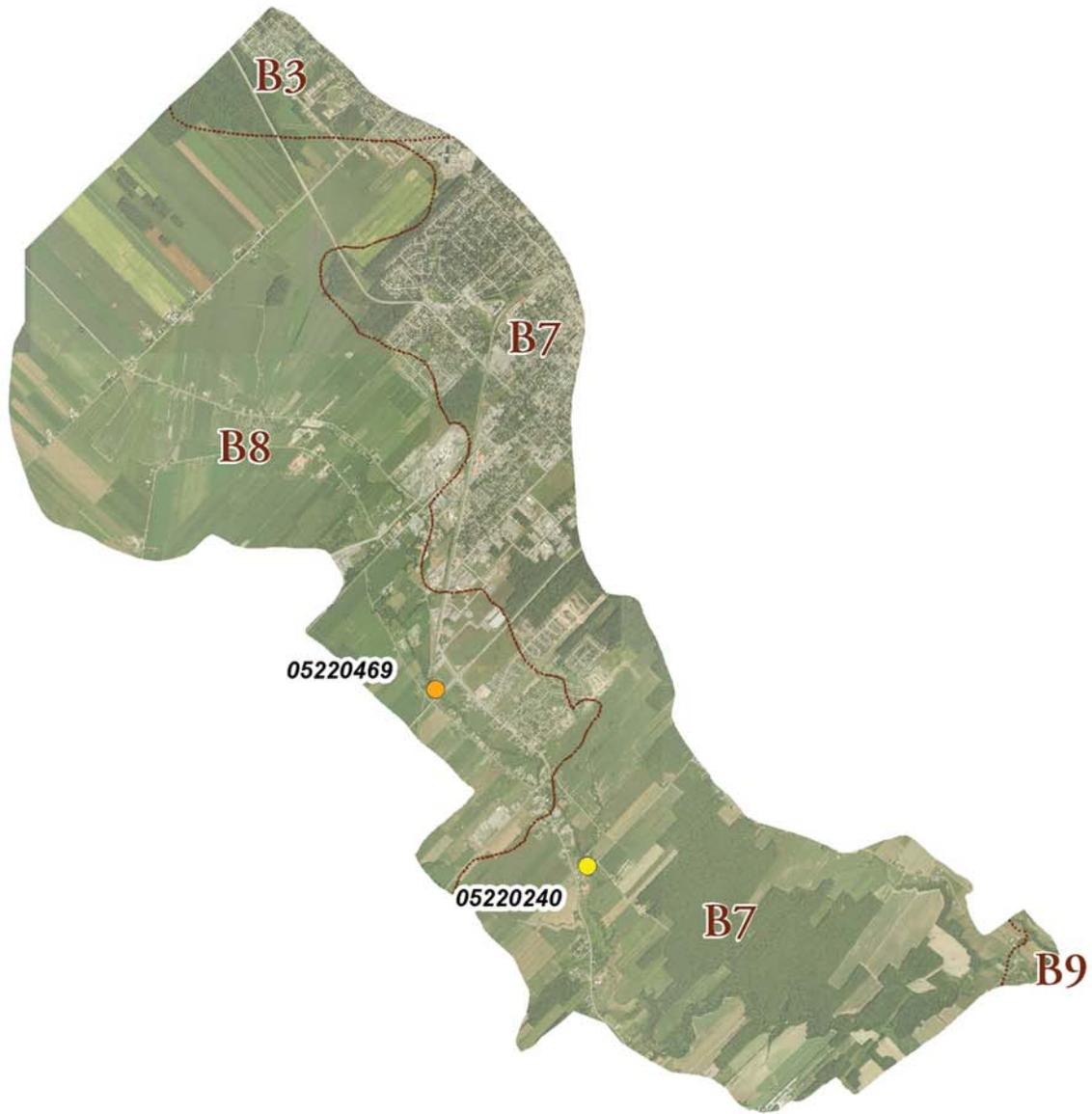


Ensembles topographiques



Tableau 6.4 Le bassin versant du ruisseau Saint-Pierre

Plan d'actions	
<b>Maître d'oeuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• OBV CARA</li> </ul>
<b>Projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le bassin versant du ruisseau Saint-Pierre... Un défi collectif!</li> </ul>
<b>Synthèse</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Phase 1 - De l'exploration au plan d'actions (PACE) s'inscrit dans la démarche Parrain'EAU</li> <li>• Phase 2 - Mise en oeuvre du plan d'actions</li> </ul>
<b>Partenaires potentiels du plan d'actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministères concernés par la GIEBV (MDDELCC, MAPAQ, MFFP, MSSS, MTQ, MERN, MSP, MAMOT), Agriculture Canada, Fondation de la faune du Québec, clubs-conseils en agroenvironnement, municipalités, agriculteurs</li> </ul>
<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stations d'échantillonnage du Réseau-rivières :               <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Station permanente #05220003 localisée à Repentigny sur la rivière L'Assomption (en 2012, l'IQBP<sub>6</sub> était de catégorie douteuse avec un sous-indice phosphore satisfaisant)</li> <li>2. Stations permanentes #05220004 localisée à l'est de Crabtree en amont de la rivière Ouareau (en 2012, l'IQBP<sub>6</sub> était de catégorie mauvaise avec un sous-indice phosphore satisfaisant)</li> <li>3. Stations projets spéciaux #05220469 localisée à Saint-Paul sur le ruisseau Saint-Pierre (en 2012, l'IQBP<sub>6</sub> était de catégorie mauvaise avec un sous-indice phosphore mauvais)</li> <li>4. Stations projets spéciaux #05220240, localisée en aval de Saint-Paul sur le ruisseau Saint-Pierre (en 2012, l'IQBP<sub>6</sub> était de catégorie mauvaise avec un sous-indice phosphore douteux)</li> </ol> </li> <li>• Indice de risque d'exportation de phosphore (IRP)</li> </ul>
<b>Parrain</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Holcim (Canada) inc. - usine de Joliette</b> </li> </ul>



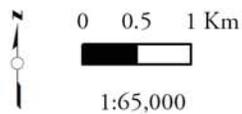
**Stations du Réseau-rivières**  
**Indice de qualité de l'eau**  
**en phosphore (2010-2012)**  
 Périodes estivales 2010-2012 (sauf indication)

- Très mauvaise (0 - 19)
- Mauvaise (20 - 39)
- Douteuse (40 - 59)
- Satisfaisante (60 - 79)
- Bonne (80 - 100)

 Ensembles topographiques

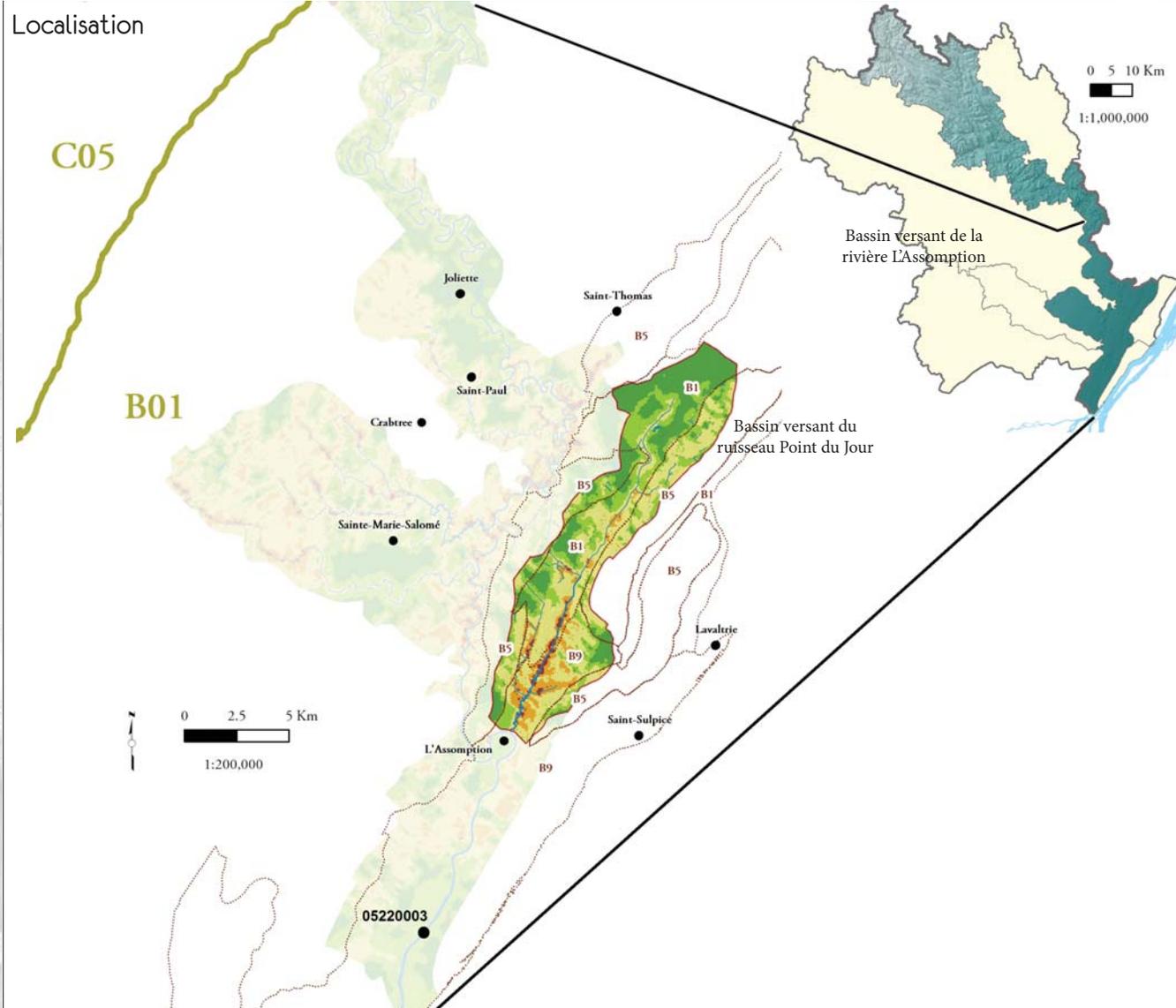
Source des données: © Gouvernement du Québec  
 Niveau 5 du CER, MDDEFP 2013  
 Photographies aériennes, MRNF 2008  
 Stations, MDDEFP 2014, Direction du suivi de l'état  
 de l'environnement

Produit en mars 2015



## Parrain'EAU - Bassin versant #9

Tableau 6.5 Le bassin versant du ruisseau du Point du Jour



<b>Région naturelle</b>	• Plaine du haut Saint-Laurent (B01)
<b>MRC</b>	• Chevauche trois MRC : 1. MRC de D'Autray (± 46,45 %) 2. MRC de L'Assomption (± 39,24 %) 3. MRC de Joliette (± 14,31 %)
<b>Municipalités</b>	• S'écoule sur le territoire de deux villes et de trois municipalités : 1. L'Assomption    3. Lavaltrie    5. Saint-Thomas 2. Lanoraie        4. Saint-Paul
<b>IRP élevé (B9)</b>	• Sur près de 20 % du territoire
<b>Réseau hydrographique</b>	
<b>Bassin versant</b>	• Inclus dans le territoire du bassin versant de la rivière L'Assomption
<b>Réseau hydrographique</b>	• Réseau hydrographique de 102 km qui draine une superficie de près de 39 km <sup>2</sup>
<b>Principal cours d'eau</b>	• Le ruisseau du Point du Jour, parcourant près de 31 km, se déverse dans la rivière L'Assomption à la hauteur de la ville de L'Assomption

Tableau 6.5 Le bassin versant du ruisseau du Point du Jour

Types de milieux (CER niveau 5)

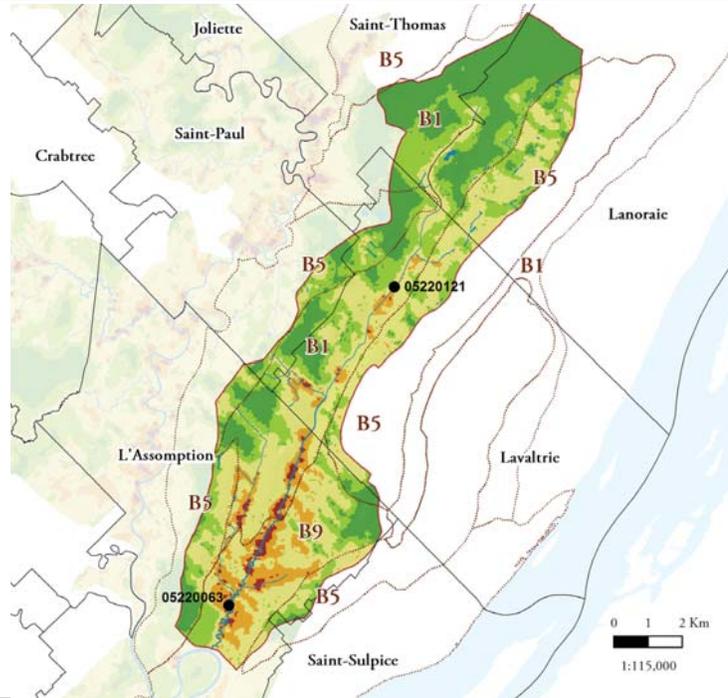
Indice de risque d'exportation de phosphore

- Très faible
- Faible
- Modéré
- Élevé
- Très élevé

Ensembles topographiques

Source des données: © Gouvernement du Québec  
IRP, MDDEFP 2014  
Niveau 5 du CER, MDDEFP 2013

Produit en mars 2014



**B1 : Chenaux anciens mal drainés - IRP moyen**

- 48,89 % du bassin versant
- 37,58 km<sup>2</sup> de superficie

<b>Description générale du milieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Anciens chenaux du fleuve Saint-Laurent</li> <li>• Matrice de sol se présente comme une mosaïque de matière organique et de sable sur argile</li> <li>• Forte proportion de terres à drainage lent et de milieux humides</li> <li>• Concentrations naturelles souvent plus élevées en carbone organique dissous, en azote et en phosphore dans les cours d'eau qui drainent ce type de territoire</li> </ul>
<b>Processus de mobilité du phosphore</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilité du phosphore dissous favorisé par l'érosion hydrique des sols et le ruissellement</li> <li>• Processus de mobilité du phosphore particulaire par l'érosion hydrique des sols et le ruissellement ne sont pas favorisés dans ce type de milieu</li> </ul>
<b>Pressions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sols souvent mal drainés et peu propices à l'absorption du phosphore sur les particules de sols</li> <li>• Le mauvais drainage des sols et la présence de milieux humides facilitent l'exportation de carbone organique dissous vers les cours d'eau</li> </ul>

**B5 : Terrasses fluvio-marines - IRP moyen**

- 32,68 % du bassin versant
- 25,12 km<sup>2</sup> de superficie

<b>Description générale du milieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sable relativement épais sur de l'argile marine</li> <li>• Territoire bien ou très bien drainé</li> <li>• Ressemble au type de milieu B4 toutefois le drainage naturel est plus rapide</li> <li>• Type de milieu dont la pente est généralement très faible</li> <li>• Densité du réseau hydrographique faible</li> </ul>
<b>Processus de mobilité du phosphore</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Type de milieu dont le risque pour la contamination de l'eau de surface par le phosphore particulaire est faible</li> <li>• 75 % du territoire offre des conditions relativement peu propices à la migration du phosphore dissous</li> </ul>
<b>Pressions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Territoire densément cultivé</li> <li>• Près des 3/4 du territoire offrent des conditions relativement peu propices à la migration du phosphore dissous alors que le restant se montre très propice. Cette dernière portion est dans des conditions de territoire mal drainé.</li> </ul>

Tableau 6.5 Le bassin versant ruisseau du Point du Jour

Types de milieux (CER niveau 5)	
<b>B9 : Plaine fluvio-marine - IRP élevé</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 18,43 % du bassin versant</li> <li>• 14,16 km<sup>2</sup> de superficie</li> </ul>	
<b>Description physique du milieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce territoire est l'un des plus plats et des plus lentement drainés</li> <li>• Dépôts fluvio-marins constitués d'un amalgame de limons, de sable et d'argile superposés à l'argile issue de la présence de la mer de Champlain</li> <li>• Le limon dont la taille de sédiments est la plus fragile à l'érosion hydrique est facilement mis en transport et se dépose très lentement</li> <li>• Drainage dominant variant de imparfait à mauvais</li> </ul>
<b>Processus de mobilité du phosphore</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Type de milieu où le risque intrinsèque de mobilité du phosphore particulaire est élevé dû à la présence élevée de limons</li> <li>• Les processus d'érosion et de transport de matériel meuble sont les plus susceptibles d'être responsables de la mobilité du phosphore particulaire</li> <li>• Les conditions édaphiques du sol (dominance de gleysols et mauvais drainage) font que ce type de milieu a une capacité relativement faible à fixer le phosphore dissous</li> </ul>
<b>Pressions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Occupation du sol par l'agriculture à près de 60 %</li> </ul>

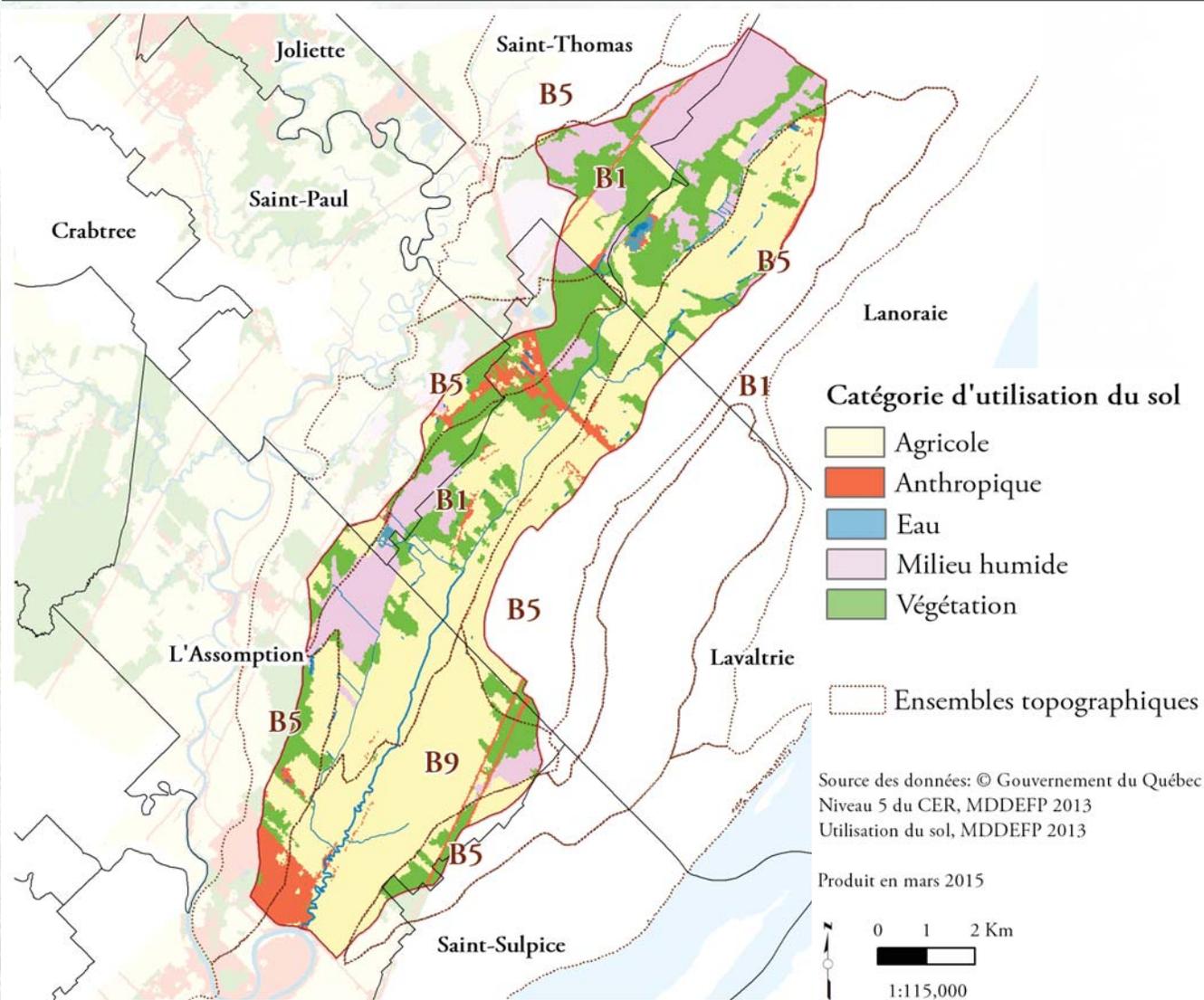


Tableau 6.5 Le bassin versant du ruisseau du Point du Jour

Plan d'actions projeté 2014-2018	
<b>Maître d'oeuvre</b>	• À cibler
<b>Projet</b>	
<b>Partenaires potentiels du plan d'actions</b>	• Agriculteurs, OBV CARA, clubs-conseils en agroenvironnement, municipalités, Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière, Fédération de l'UPA de Lanaudière, ministères concernés par la GIEBV (MDDELCC, MAPAQ, MFFP, MSSS, MTQ, MERN, MSP, MAMOT), Comité de conservation et de mise en valeur du complexe tourbeux du delta de Lanoraie
<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stations d'échantillonnage du Réseau-rivières :                             <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Station permanente #05220003 localisée à Repentigny sur la rivière L'Assomption (en 2012, l'IQBP<sub>6</sub> était de catégorie douteuse avec un sous-indice phosphore satisfaisant)</li> <li>2. Station permanente #05220063 localisée à L'Assomption sur le ruisseau du Point du Jour (en 2012, l'IQBP<sub>6</sub> était de catégorie mauvaise avec un sous-indice phosphore douteux)</li> <li>3. Station projets spéciaux #05220121 localisée à Lavaltrie sur le ruisseau du Point du Jour (en 2012, l'IQBP<sub>6</sub> était de catégorie douteuse avec un sous-indice phosphore douteux)</li> </ol> </li> <li>• Indice de risque d'exportation de phosphore (IRP)</li> <li>• Producteurs agricoles engagés dans la démarche</li> </ul>
<b>Parrain</b>	• À cibler

**Stations du Réseau-rivières**  
**Indice de qualité de l'eau**  
**en phosphore (2010-2012)**

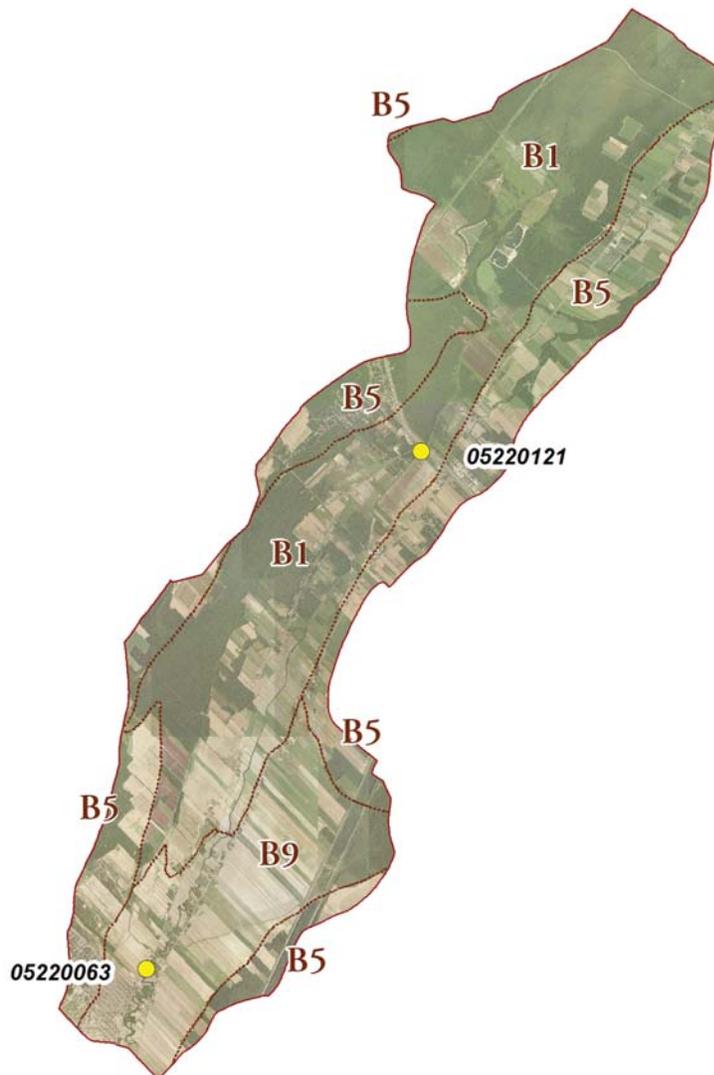
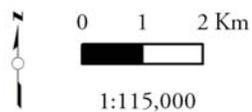
Périodes estivales 2010-2012 (sauf indication)

- Très mauvaise (0 - 19)
- Mauvaise (20 - 39)
- Douteuse (40 - 59)
- Satisfaisante (60 - 79)
- Bonne (80 - 100)

Ensembles topographiques

Source des données: © Gouvernement du Québec  
 Niveau 5 du CER, MDDEFP 2013  
 Photographies aériennes, MRNF 2008  
 Stations, MDDEFP 2014, Direction du suivi de l'état de l'environnement

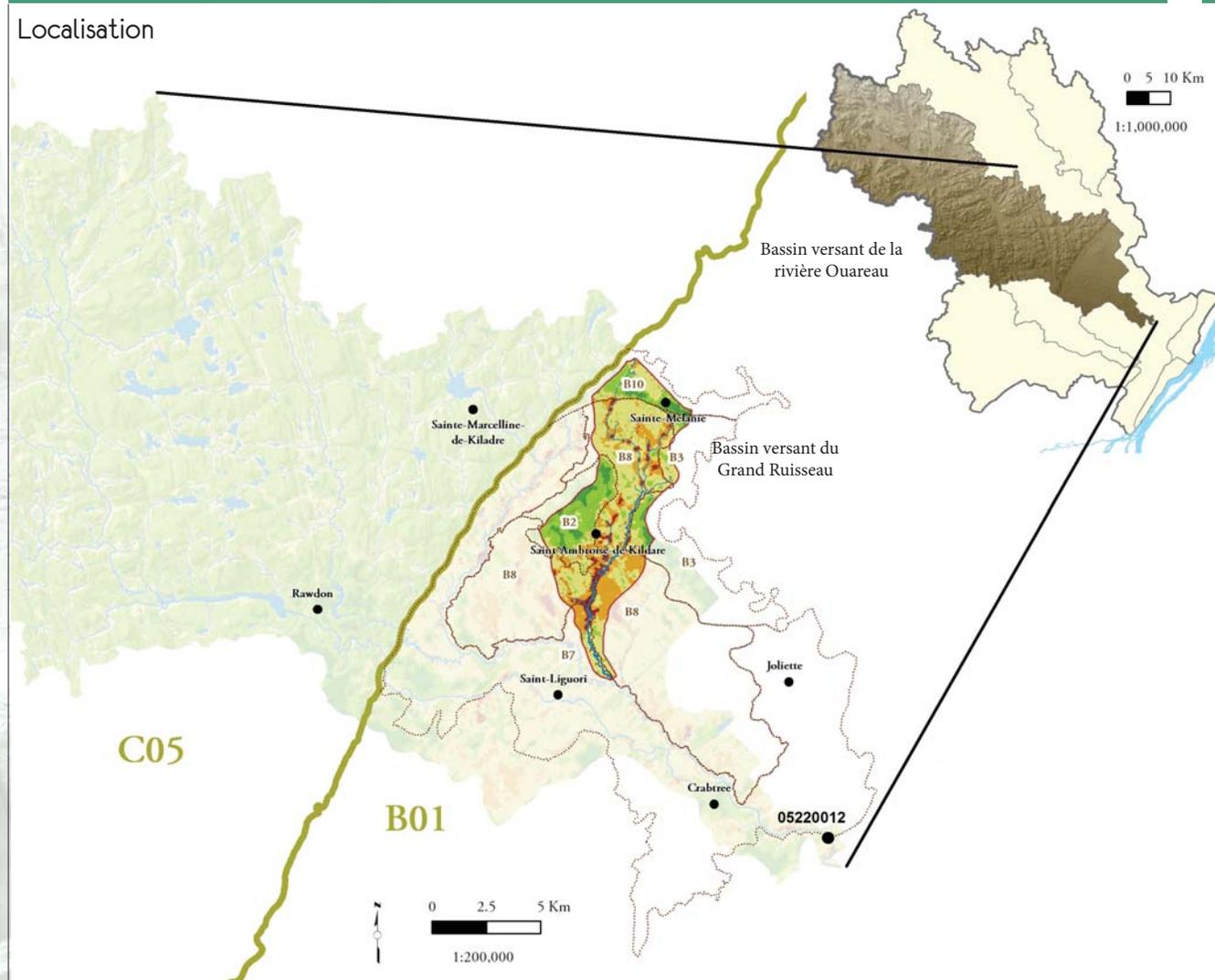
Produit en mars 2015



## Parrain'EAU - Bassin versant #7

Tableau 6.6 Le bassin versant du Grand Ruisseau

### Localisation



<b>Région naturelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plaine du haut Saint-Laurent (B01)</li> </ul>
<b>MRC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chevauche deux MRC :             <ol style="list-style-type: none"> <li>1. MRC de Montcalm (± 4,7 %)</li> <li>2. MRC de Joliette (± 95,3 %)</li> </ol> </li> </ul>
<b>Municipalités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'écoule sur le territoire de trois municipalités :             <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Sainte-Mélanie</li> <li>2. Saint-Liguori</li> <li>3. Saint-Ambroise-de-Kildare</li> </ol> </li> </ul>
<b>IRP élevé (B10, B8)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Totalisant près de 67 % du territoire</li> </ul>
<b>Réseau hydrographique</b>	
<b>Bassin versant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inclus dans le territoire du bassin versant de la rivière Ouareau</li> </ul>
<b>Réseau hydrographique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau hydrographique de 84 km qui draine une superficie de près de 48 km<sup>2</sup></li> </ul>
<b>Principal cours d'eau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Grand Ruisseau, parcourant près de 24,5 km, se déverse dans la rivière Ouareau à la hauteur de la municipalité de Saint-Liguori</li> </ul>

Tableau 6.6 Le bassin versant du Grand Ruisseau

Types de milieux (CER niveau 5)

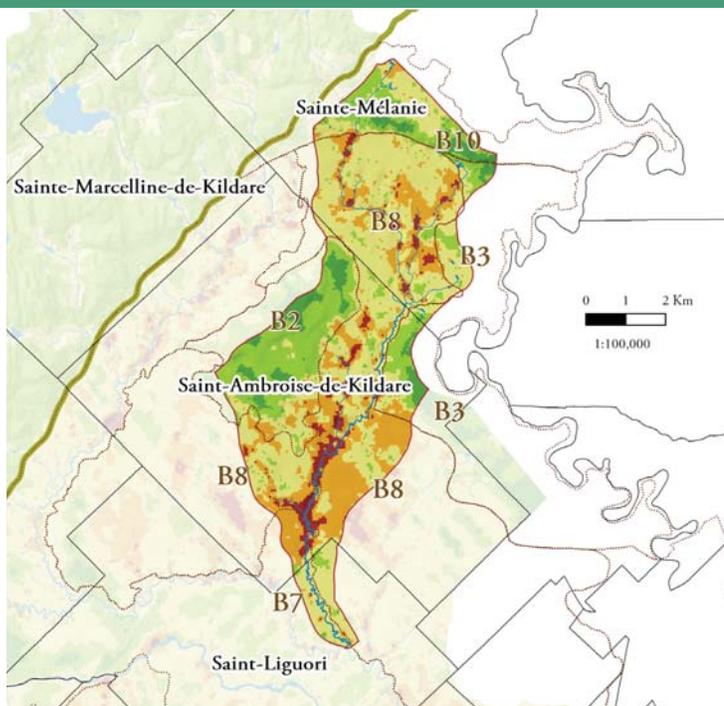
**Indice de risque d'exportation de phosphore**

- Très faible
- Faible
- Modéré
- Élevé
- Très élevé

Ensembles topographiques

Source des données: © Gouvernement du Québec  
IRP, MDDEFP 2014  
Niveau 5 du CER, MDDEFP 2013

Produit en mars 2014



**B10 : Ravinelements argileux - IRP élevé**

- 10,85 % du bassin versant
- 4,97 km<sup>2</sup> de superficie

<b>Description générale du milieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence marquée de zones de ravinelements incisées dans les dépôts marins argileux, limoneux ou sableux</li> <li>• Sols mal drainés qui favorisent les processus de ravinement</li> <li>• Pentés modérées à élevées sur une faible proportion mais situées près des cours d'eau</li> </ul>
<b>Processus de mobilité du phosphore</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque intrinsèque d'exportation de phosphore le plus élevé de tous les types de milieux</li> <li>• Transport de particules vers le réseau hydrographique est plus fréquent dans ce type de milieu</li> </ul>
<b>Pressions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• IRP localisé principalement sur le territoire de Sainte-Mélanie</li> <li>• Très forte proportion de terres en culture qui crée un contexte où la pression sur le réseau hydrographique est élevée</li> </ul>

**B8 : Plaine argileuse - IRP élevé**

- 56,59 % du bassin versant
- 25,9 km<sup>2</sup> de superficie

<b>Description physique du milieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Territoire plat</li> <li>• Sol largement dominé par des dépôts argileux étanches</li> <li>• Contexte physique qui favorise les processus de ruissellement de surface, un important vecteur de transport de phosphore particulaire</li> <li>• Drainage dominant variant de imparfait à mauvais</li> </ul>
<b>Processus de mobilité du phosphore</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Après le type B10, ce type de milieu présente le risque moyen d'exportation de phosphore (IRP) le plus élevé</li> <li>• L'étanchéité des dépôts argileux limite la pénétration de l'eau qui provient des précipitations et favorise le ruissellement de surface</li> <li>• Ce type de milieu offre de manière globale une pression élevée sur les milieux aquatiques</li> </ul>
<b>Pressions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Terres cultivées souvent drainées artificiellement à l'aide de drains souterrains, ce qui augmente la vitesse du ruissellement des eaux de précipitation</li> <li>• Forte proportion d'occupation agricole (± 90 %) avec pour principale activité la culture à grand interligne (± 60 %)</li> </ul>

Tableau 6.6 Le bassin versant du Grand Ruisseau

Types de milieux (CER niveau 5)

**B2 : Monticules de till - IRP moyen**

- 18,51 % du bassin versant
- 8,47 km<sup>2</sup> de superficie

<b>Description générale du milieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Monticules recouverts de till où s'appuient au pourtour d'anciens dépôts marins littoraux et argileux</li> <li>• Le relief et la forte pierrosité du dépôt des collines rendent le milieu peu propice aux cultures mécanisées laissant ainsi une place dominante à l'acériculture</li> <li>• Paysage offrant une mosaïque agroforestière où se côtoient érablières et terres en culture</li> <li>• Drainage dominant variant de bon à modéré</li> </ul>
<b>Processus de mobilité du phosphore</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Type de milieu où le risque intrinsèque d'exportation de phosphore (IRP) est faible</li> <li>• Type de milieu où le risque d'érosion hydrique des sols est relativement élevé</li> <li>• 30 % de la surface est occupée par des cultures à grand interligne dont 5 % seulement sont dans un contexte où l'IRP est élevé</li> </ul>
<b>Pressions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• De manière générale, ce type de milieu semble générer relativement peu de pression sur le réseau hydrographique</li> </ul>

**B3 : Terrasse deltaïque de Sainte-Mélanie - IRP moyen**

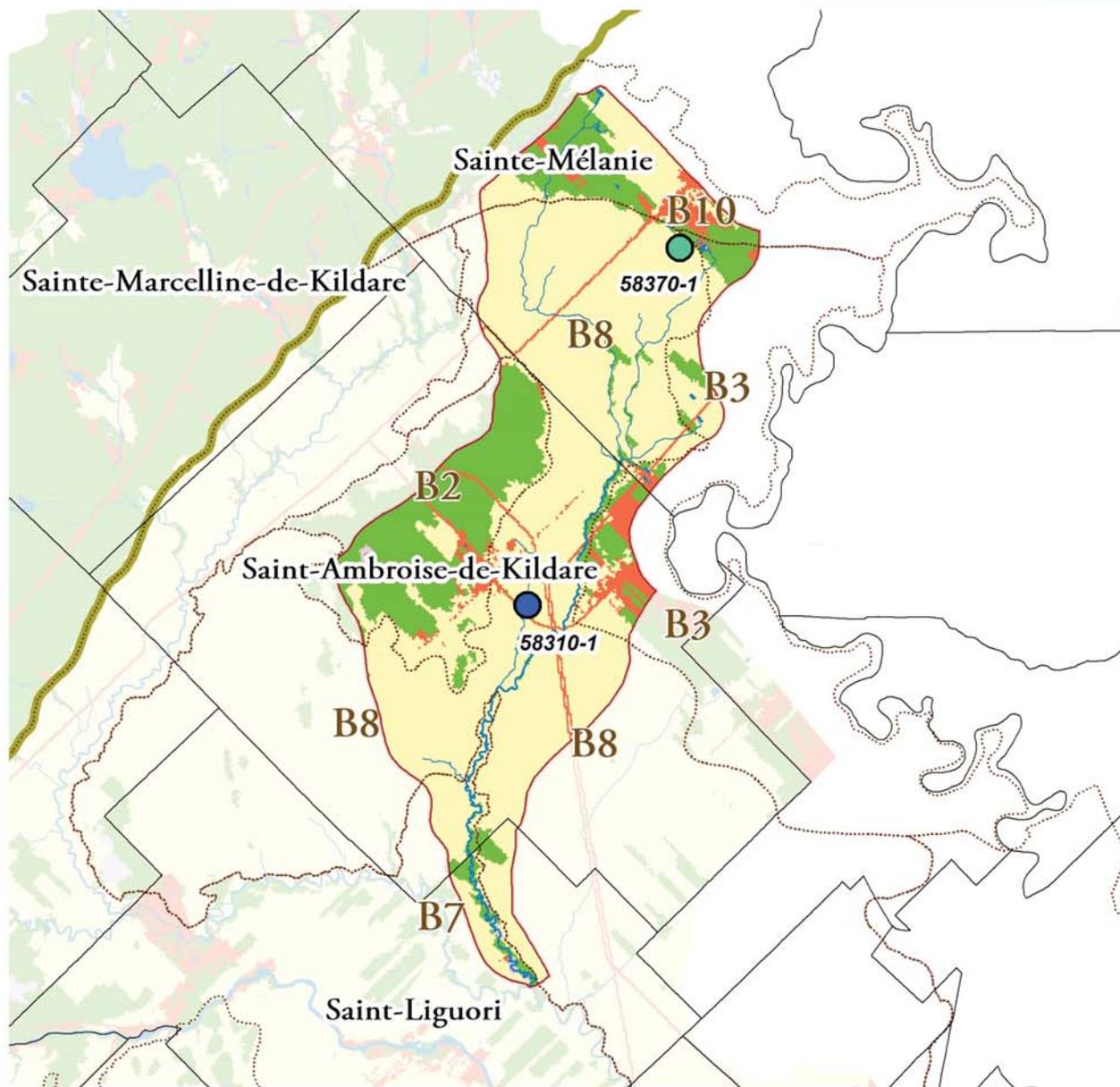
- 8,76 % du bassin versant
- 4,01 km<sup>2</sup> de superficie

<b>Description générale du milieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Issu d'anciens deltas de grandes rivières qui se déversaient dans la mer de Champlain</li> <li>• Relief légèrement ondulé présentant quelques ravinements</li> <li>• 25 % du territoire montre des pentes de 2 à 5 %</li> <li>• Sols constitués essentiellement de sables stratifiés dont l'épaisseur peut atteindre les 10 mètres, superposés à une couche d'argile marine</li> </ul>
<b>Processus de mobilité du phosphore</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Type de milieu où le risque intrinsèque d'exportation de phosphore (IRP) est relativement faible</li> <li>• La forte épaisseur de matériel meuble bien drainé offre sans doute une quantité importante de sites de fixation du phosphore aux particules de sol</li> </ul>
<b>Pressions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bon drainage des sols et leur faible pente diminue la propension du sol au ruissellement de surface</li> </ul>

**B7 : Terrasses sableuses ravinées - IRP moyen**

- 5,29 % du bassin versant
- 2,42 km<sup>2</sup> de superficie

<b>Description générale du milieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surfaces sableuses érodées ou ravinées sises sur une couche d'argile marine</li> <li>• Terres planes en amont des ravinements généralement bien drainées ce qui les rend propice à l'agriculture</li> </ul>
<b>Processus de mobilité du phosphore</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 40 % de la surface dans ce type de milieu est constituée de sables régosoliques (ravins) ou d'argiles gleysoliques rendant les conditions peu propices à la fixation du phosphore dissous</li> <li>• Processus de migration du phosphore dissous favorisés dans les zones ravinées.</li> <li>• Les risques de migration de phosphore dissous vers les cours d'eau sont élevés</li> </ul>
<b>Pressions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les zones ravinées qui sont souvent situées près des cours d'eau constituent une source importante de contamination de l'eau par le phosphore particulaire</li> <li>• Sur les terrains plats constitués de sable bien drainé, les processus sont très peu favorisés</li> </ul>



### Catégorie d'utilisation du sol

- Agricole
- Anthropique
- Eau
- Milieu humide
- Végétation

Ensembles topographiques

### Station d'épuration

Charge résiduelle en phosphore  
(kg P / an, moyenne 12 mois)  
(2009-2012)

- < 350
- 350 - < 1000
- 1000 - < 2000
- 2000 - < 8000
- ≥ 8000

Classification:  
natural breaks

Source des données: © Gouvernement du Québec  
Niveau 5 du CER, MDDEFP 2013  
Charge résiduelle, DSÉE 2014  
Utilisation du sol, MDDEFP 2013

Produit en mars 2015

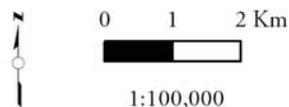
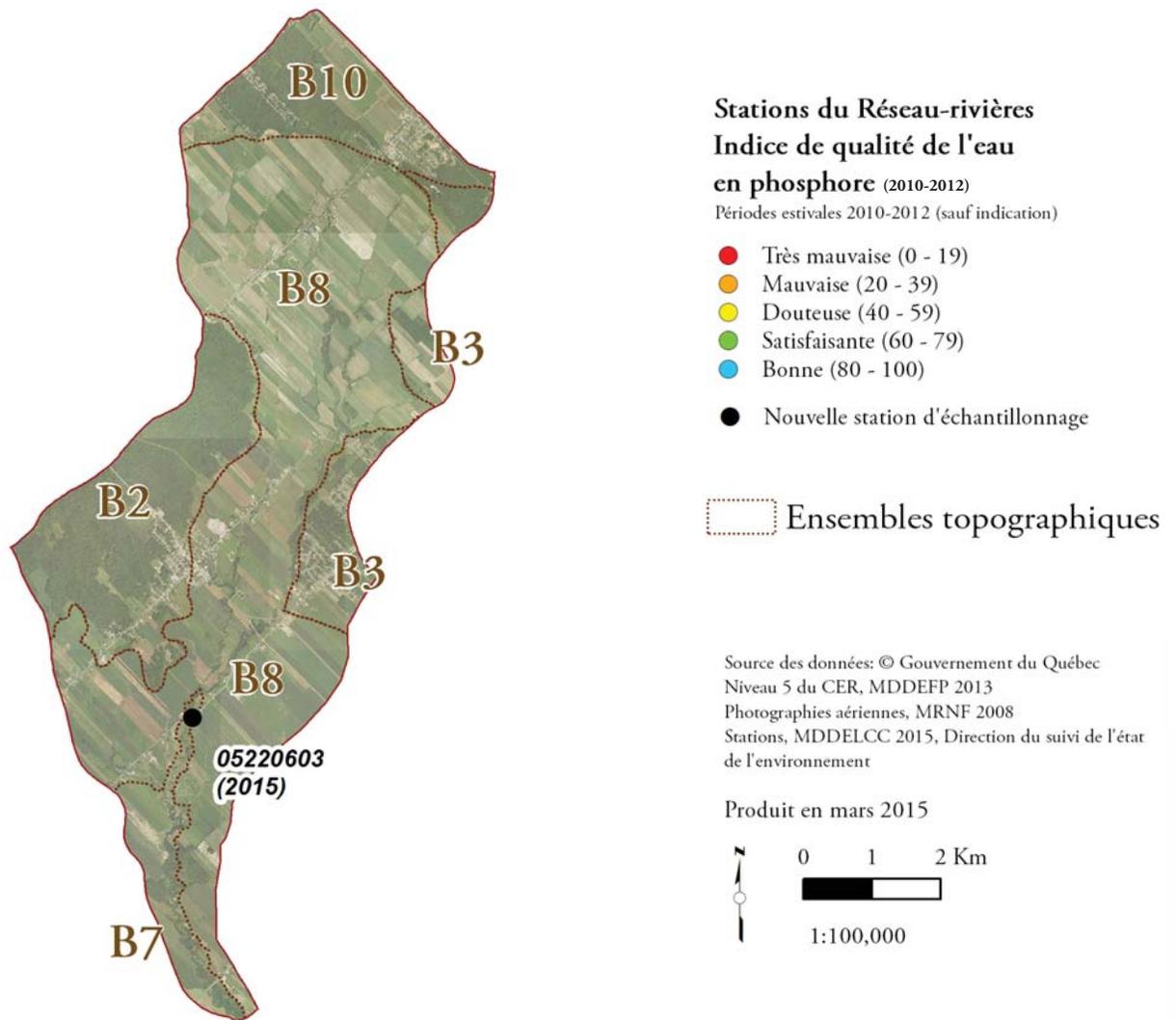


Tableau 6.6 Le bassin versant du Grand Ruisseau

Plan d'actions projeté 2014-2018	
<b>Maître d'oeuvre</b>	• À cibler
<b>Projet</b>	
<b>Partenaires potentiels du plan d'actions</b>	• Agriculteurs, OBV CARA, clubs-conseils en agrosystème, municipalités, Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière, Fédération de l'UPA de Lanaudière, ministères concernés par la GIEBV (MDDELCC, MAPAQ, MFFP, MSSS, MTQ, MERN, MSP, MAMOT)
<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stations d'échantillonnage du Réseau-rivières                             <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Station permanente #05220012 localisée à l'est de Crabtree sur la rivière Ouareau (en 2012, l'IQBP<sub>6</sub> était de catégorie satisfaisante avec un sous-indice phosphore bon)</li> <li>2. Station projets spéciaux #05220603 localisée à Saint-Ambroise-de-Kildaire sur le Grand Ruisseau (partenariat mis en place avec le MDDELCC en 2015)</li> </ol> </li> <li>• Indice de risque d'exportation de phosphore (IRP)</li> <li>• Producteurs agricoles engagés dans la démarche</li> </ul>
<b>Parrain</b>	• À cibler

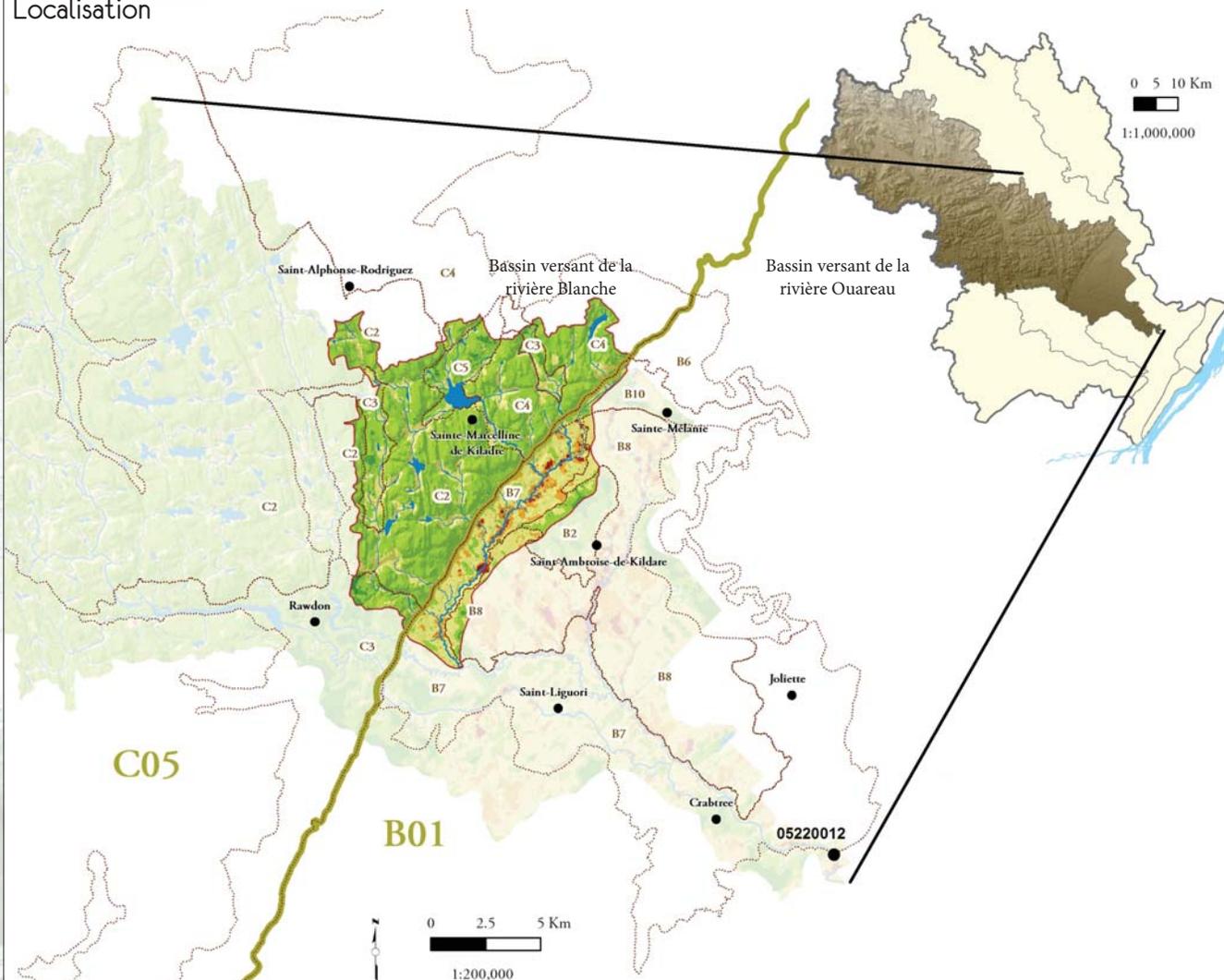




# Parrain'EAU - Bassin versant #1

Tableau 6.7 Le bassin versant de la rivière Blanche

## Localisation



<b>Région naturelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 75 % du Massif du mont Tremblant (C05)</li> <li>• 25 % de la Plaine du haut Saint-Laurent (B01)</li> </ul>						
<b>MRC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chevauche trois MRC :             <ol style="list-style-type: none"> <li>1. MRC de Matawinie (± 73,1 %)</li> <li>2. MRC de Joliette (± 26,8 %)</li> <li>3. MRC de Montcalm (± 0,1 %)</li> </ol> </li> </ul>						
<b>Municipalités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'écoule sur le territoire de six municipalités :             <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td>1. Rawdon</td> <td>3. Sainte-Béatrix</td> <td>5. Sainte-Marcelline-de-Kildare</td> </tr> <tr> <td>2. Sainte-Mélanie</td> <td>4. Saint-Alphonse-Rodriguez</td> <td>6. Saint-Ambroise-de-Kildare</td> </tr> </table> </li> </ul>	1. Rawdon	3. Sainte-Béatrix	5. Sainte-Marcelline-de-Kildare	2. Sainte-Mélanie	4. Saint-Alphonse-Rodriguez	6. Saint-Ambroise-de-Kildare
1. Rawdon	3. Sainte-Béatrix	5. Sainte-Marcelline-de-Kildare					
2. Sainte-Mélanie	4. Saint-Alphonse-Rodriguez	6. Saint-Ambroise-de-Kildare					
<b>IRP élevé (B10, B8)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur près de 7 % du territoire</li> </ul>						
<b>Réseau hydrographique</b>							
<b>Bassin versant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inclus dans le territoire du bassin versant de la rivière Ouareau</li> </ul>						
<b>Réseau hydrographique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau hydrographique de 277 km qui draine une superficie de près de 130 km<sup>2</sup></li> </ul>						
<b>Principal cours d'eau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La rivière Blanche, parcourant près de 23 km, se déverse dans la rivière Ouareau à la limite des municipalités de Rawdon et de Saint-Liguori</li> </ul>						

Tableau 6.7 Le bassin versant de la rivière Blanche

Types de milieux (CER niveau 5)

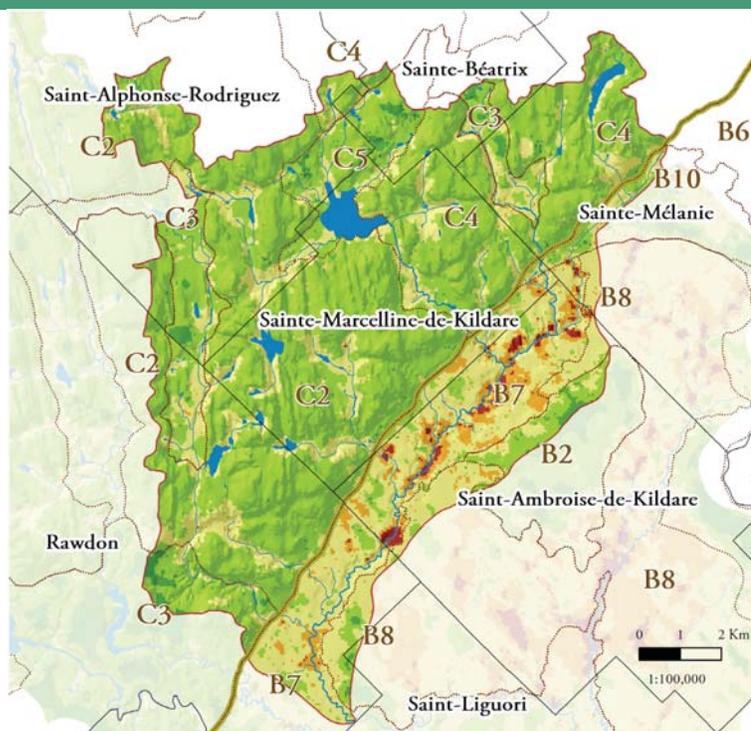
Indice de risque d'exportation de phosphore

- Très faible
- Faible
- Modéré
- Élevé
- Très élevé

Ensembles topographiques

Source des données: © Gouvernement du Québec  
IRP, MDDEFP 2014  
Niveau 5 du CER, MDDEFP 2013

Produit en mars 2014



**B10 : Ravinelements argileux**

- 1,51 % du bassin versant
- 1,96 km<sup>2</sup> de superficie

<b>Description générale du milieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence marquée de zones de ravinelements incisées dans les dépôts marins argileux, limoneux ou sableux</li> <li>• Sols mal drainés qui favorisent les processus de ravinement</li> <li>• Pentes modérées à élevées sur une faible proportion mais situées près des cours d'eau</li> </ul>
<b>Processus de mobilité du phosphore</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque intrinsèque d'exportation de phosphore le plus élevé de tous les types de milieux</li> <li>• Transport de particules vers le réseau hydrographique est plus fréquent dans ce type de milieu</li> </ul>
<b>Pressions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• IRP localisé principalement sur le territoire de Sainte-Mélanie</li> <li>• Très forte proportion de terres en culture qui crée un contexte où la pression sur le réseau hydrographique est élevée</li> </ul>

**B8 : Plaine argileuse**

- 4,49 % du bassin versant
- 5,83 km<sup>2</sup> de superficie

<b>Description physique du milieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Territoire plat</li> <li>• Sol largement dominé par des dépôts argileux étanches</li> <li>• Contexte physique qui favorise les processus de ruissellement de surface, un important vecteur de transport de phosphore particulaire</li> <li>• Drainage dominant variant de imparfait à mauvais</li> </ul>
<b>Processus de mobilité du phosphore</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Après le type B10, ce type de milieu présente le risque moyen d'exportation de phosphore (IRP) le plus élevé</li> <li>• L'étanchéité des dépôts argileux limite la pénétration de l'eau qui provient des précipitations et favorise le ruissellement de surface</li> <li>• Ce type de milieu offre de manière globale une pression élevée sur les milieux aquatiques</li> </ul>
<b>Pressions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Terres cultivées souvent drainées artificiellement à l'aide de drains souterrains, ce qui augmente la vitesse du ruissellement des eaux de précipitation</li> <li>• Forte proportion d'occupation agricole (± 90 %) avec pour principale activité la culture à grand interligne (± 60 %)</li> </ul>

Tableau 6.7 Le bassin versant de la rivière Blanche

Types de milieux (CER niveau 5)

**B7 : Terrasses sableuses ravinées**

- 17,03 % du bassin versant
- 22,1 km<sup>2</sup> de superficie

<b>Description générale du milieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surfaces sableuses érodées ou ravinées sises sur une couche d'argile marine</li> <li>• Terres planes en amont des ravinements généralement bien drainées ce qui les rend propice à l'agriculture</li> </ul>
<b>Processus de mobilité du phosphore</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 40 % de la surface dans ce type de milieu est constituée de sables régosoliques (ravins) ou d'argiles gleysoliques rendant les conditions peu propices à la fixation du phosphore dissous</li> <li>• Processus de migration du phosphore dissous favorisés dans les zones ravinées.</li> <li>• Les risques de migration de phosphore dissous vers les cours d'eau sont élevés</li> </ul>
<b>Pressions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les zones ravinées qui sont souvent situées près des cours d'eau constituent une source importante de contamination de l'eau par le phosphore particulaire</li> <li>• Sur les terrains plats constitués de sable bien drainé, les processus sont très peu favorisés</li> </ul>

**B6 : Dépression et ravin de la rivière l'Assomption**

- 0,01 % du bassin versant
- 0,01 km<sup>2</sup> de superficie

<b>Description générale du milieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prend place exclusivement dans la dépression créée par l'écoulement de la rivière l'Assomption</li> <li>• Le milieu est pentu et le drainage généralement rapide</li> <li>• Le réseau hydrographique est très dense avec 50 % de la surface terrestre situé à moins de 70 mètres du réseau</li> </ul>
<b>Processus de mobilité du phosphore</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le risque intrinsèque d'exportation de phosphore (IRP) y est relativement élevé</li> <li>• Les processus de mobilité du phosphore particulaire fortement favorisés à cause de la pente du terrain qui est généralement élevée</li> <li>• Les processus de transport du phosphore dissous sont favorisés sur environ le tiers de la surface</li> </ul>
<b>Pressions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les zones ravinées sont moins propices à l'absorption de phosphore dissous</li> <li>• Environ 75 % de la surface possède une pente supérieure à 3 %</li> </ul>

**B2 : Monticules de till**

- 1,96 % du bassin versant
- 2,55 km<sup>2</sup> de superficie

<b>Description générale du milieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Monticules recouverts de till où s'appuient au pourtour d'anciens dépôts marins littoraux et argileux</li> <li>• Le relief et la forte pierrosité du dépôt des collines rendent le milieu peu propice aux cultures mécanisées laissant ainsi une place dominante à l'acériculture</li> <li>• Paysage offrant une mosaïque agroforestière où se côtoient érablières et terres en culture</li> <li>• Drainage dominant variant de bon à modéré</li> </ul>
<b>Processus de mobilité du phosphore</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Type de milieu où le risque intrinsèque d'exportation de phosphore (IRP) est faible</li> <li>• Type de milieu où le risque d'érosion hydrique des sols est relativement élevé</li> <li>• 30 % de la surface est occupée par des cultures à grand interligne dont 5 % seulement sont dans un contexte où l'IRP est élevé</li> </ul>
<b>Pressions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• De manière générale, ce type de milieu semble générer relativement peu de pression sur le réseau hydrographique</li> </ul>

Tableau 6.7 Le bassin versant de la rivière Blanche

Types de milieux (CER niveau 5)	
<b>C2 : Collines escarpées</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 38,99 % du bassin versant</li> <li>• 50,6 km<sup>2</sup> de superficie</li> </ul>	
<b>Description générale du milieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collines relativement escarpées aux versants longs</li> <li>• Le roc affleure à plusieurs endroits</li> <li>• Till glaciaire présent en couches minces sur 60 % de la surface</li> <li>• Drainage dominant bon</li> </ul>
<b>Processus de mobilité du phosphore</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Territoire propice au transport de phosphore par ruissellement de surface car le terrain est très pentu souvent abrupt, les versants sont longs et les sols minces</li> </ul>
<b>Pressions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Relief escarpé où le till mince et le roc dominant, offrant peu de sites propices à l'installation d'infrastructures</li> <li>• Sols souvent trop minces pour accueillir un système standard de traitement individuel des eaux usées</li> <li>• Réseau routier restreint à occuper les portions basses du territoire</li> <li>• Ce type de milieu apparaît associé à de faibles valeurs de phosphore dans l'eau</li> </ul>
<b>C3 : Terrains soumis à l'invasion marine</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 9,86 % du bassin versant</li> <li>• 12,8 km<sup>2</sup> de superficie</li> </ul>	
<b>Description générale du milieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grande portion recouverte de sables sur argile d'origine marine et alluvions fluviales</li> <li>• Quelques reliefs de buttes laissent entrevoir la structure rocheuse à travers ces dépôts</li> <li>• Nappes d'eau pouvant se situer à une faible profondeur de la surface du sol</li> <li>• Le réseau hydrographique est dense avec 50 % de la surface située à moins de 212 mètres du réseau</li> <li>• Plus forte proportion de sols à drainage lent</li> </ul>
<b>Processus de mobilité du phosphore</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le risque intrinsèque de transport en phosphore particulaire est très élevé sur les buttes et généralement faible dans les fonds</li> <li>• Mêmes processus liés à la mobilité du phosphore dissous sauf pour les zones mal drainées des fonds (10 %) qui sont peu propices à la rétention du phosphore</li> </ul>
<b>Pressions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Occupation anthropique (urbaine et agricole) plus élevée que dans les deux autres types de la région naturelle du Massif du mont Tremblant</li> </ul>
<b>C4 : Collines avec versants courts et abrupts</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 20,39 % du bassin versant</li> <li>• 26,47 km<sup>2</sup> de superficie</li> </ul>	
<b>Description générale du milieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Paysage de basses collines et de buttes aux versants courts et abrupts où les fonds sont étroits</li> <li>• Le roc affleure sur 13 % de la surface</li> <li>• Les sols constitués de till sont minces</li> <li>• Drainage bon</li> </ul>
<b>Processus de mobilité du phosphore</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque intrinsèque de mobilité du phosphore particulaire très élevé</li> </ul>
<b>Pressions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contexte où le risque intrinsèque de mobilité du phosphore particulaire est très élevé à cause des pentes fortes et des dépôts minces qui dominent</li> </ul>

Tableau 6.7 Le bassin versant de la rivière Blanche

**C5 : Terrains fluvio-glaciaires**

- 5,76 % du bassin versant
- 7,47 km<sup>2</sup> de superficie

<b>Description générale du milieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Paysage présentant des amalgames de dépressions comblées de dépôts fluvio-glaciaire et de reliefs encaissants recouverts de till</li> <li>• Profondeur de la nappe d'eau souterraine réduite</li> <li>• Présence élevée de milieux humides</li> <li>• Drainage bon à modéré</li> </ul>
<b>Processus de mobilité du phosphore</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risque de mobilité du phosphore particulaire faible</li> </ul>
<b>Pressions</b>	

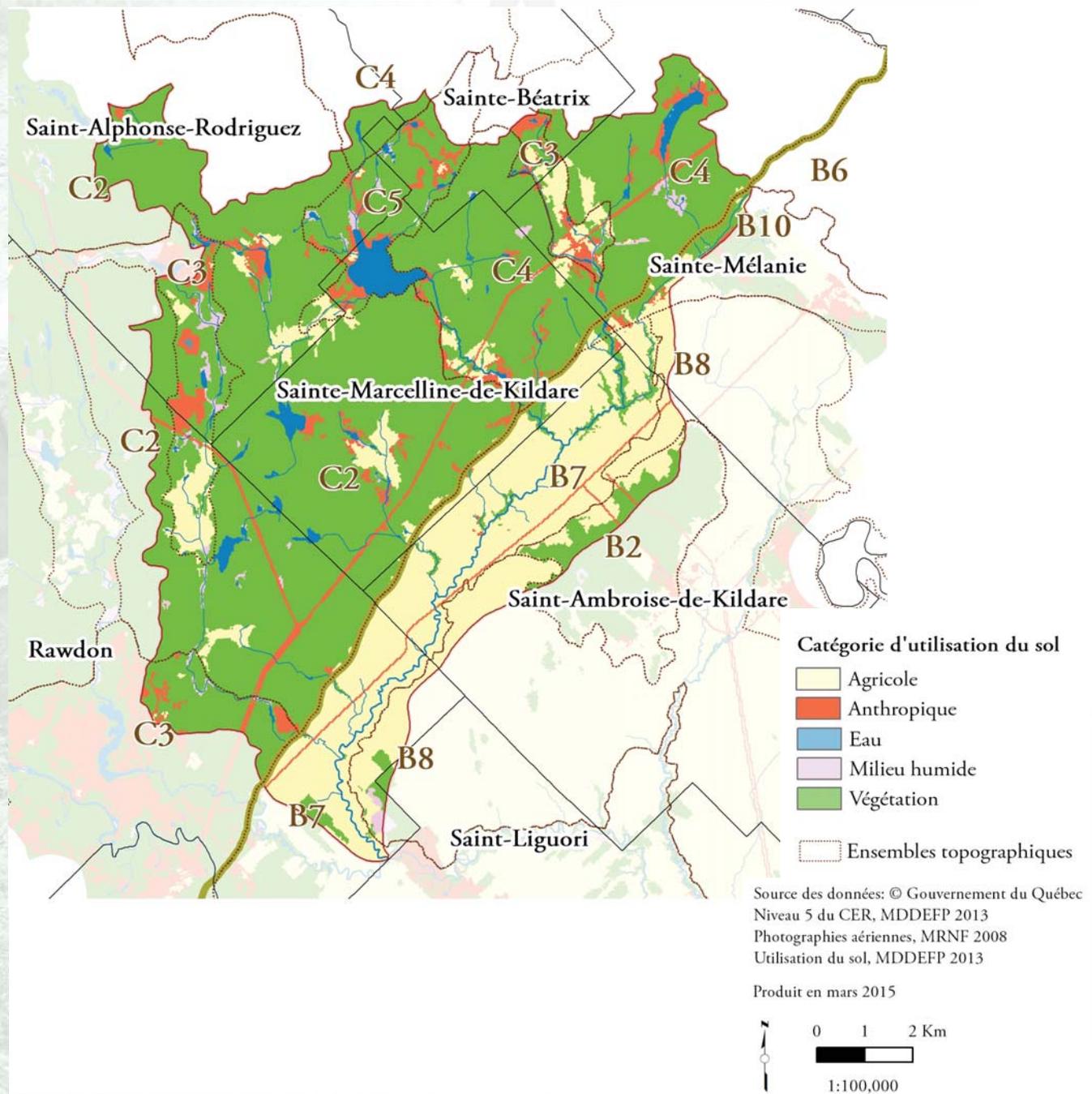
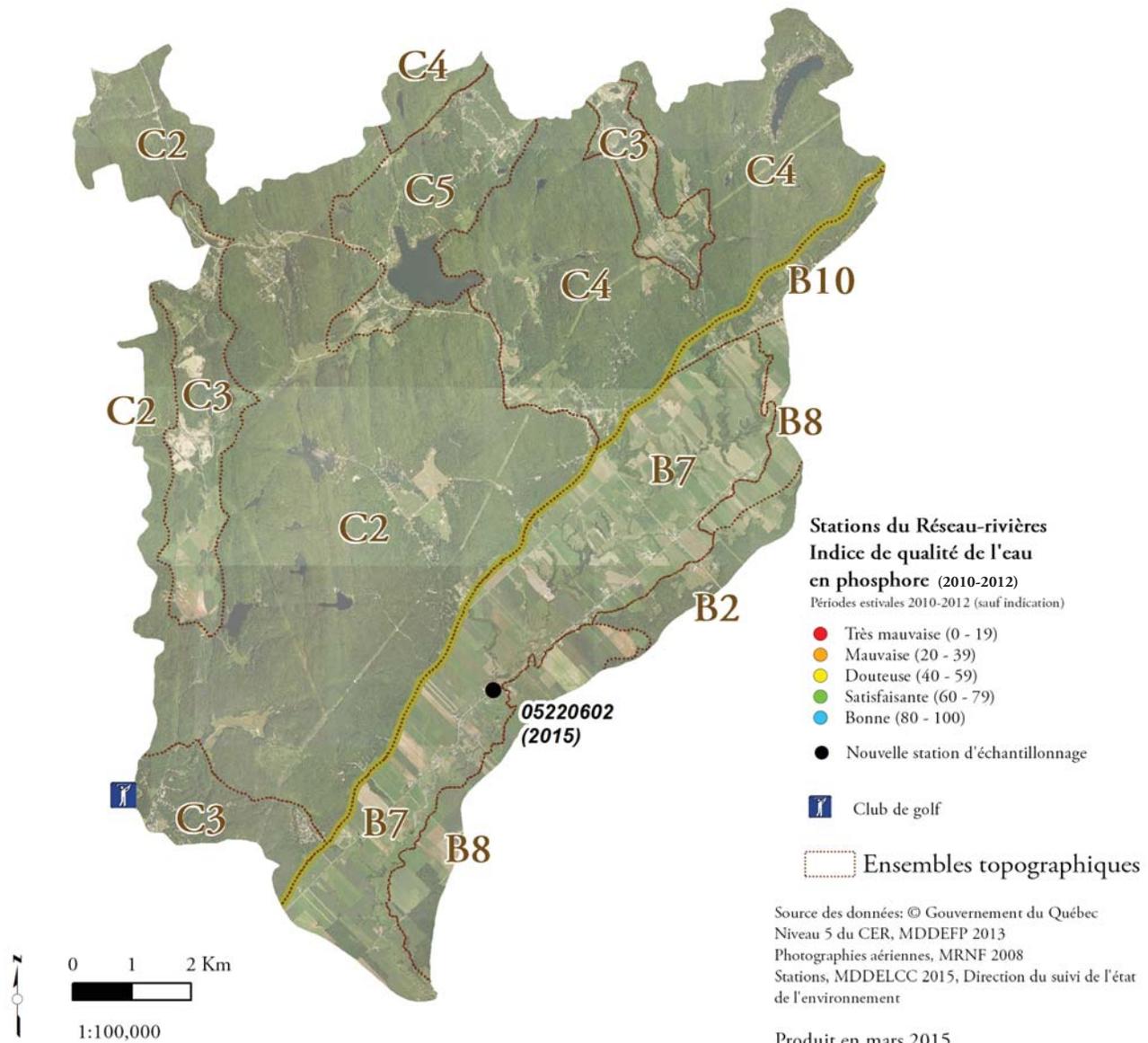


Tableau 6.7 Le bassin versant de la rivière Blanche

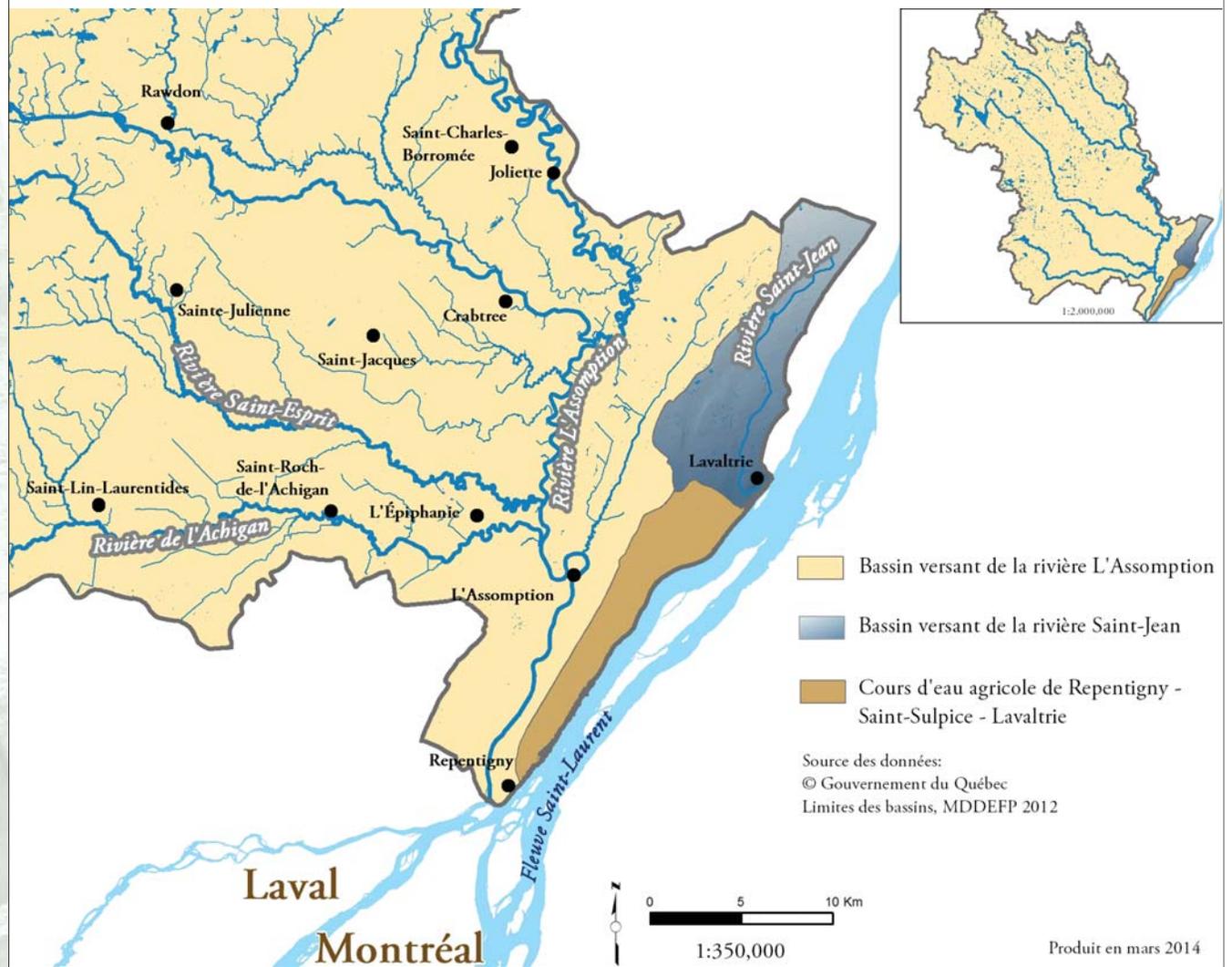
Plan d'actions	
<b>Maître d'oeuvre</b>	• À cibler
<b>Projet</b>	
<b>Partenaires potentiels du plan d'actions</b>	• Agriculteurs, OBV CARA, clubs-conseils en agroenvironnement, municipalités, Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de Lanaudière, Fédération de l'UPA de Lanaudière, ministères concernés par la GIEBV (MDDELCC, MAPAQ, MFFP, MSSS, MTQ, MERN, MSP, MAMOT)
<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stations d'échantillonnage du Réseau-rivières :                             <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Station permanente #05220012 localisée à l'est de Crabtree sur la rivière Ouareau (en 2012, l'IQBP<sub>6</sub> était de catégorie satisfaisante avec un sous-indice phosphore bon)</li> <li>2. Station projets spéciaux #05220602 localisé à Saint-Ambroise-de-Kildaire sur la rivière Blanche (partenariat mis en place avec le MDDELCC en 2015)</li> </ol> </li> <li>• Indice de risque d'exportation de phosphore (IRP)</li> <li>• Producteurs agricoles engagés dans la démarche</li> </ul>
<b>Parrain</b>	• À cibler



## Parrain'EAU - Bassin versant #25

Tableau 6.8 Le bassin versant de la rivière Saint-Jean

Localisation



<b>Région naturelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plaine du haut Saint-Laurent (B01)</li> </ul>
<b>MRC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chevauche deux MRC :             <ol style="list-style-type: none"> <li>1. MRC de D'Autray (± 99,37 %)</li> <li>2. MRC de L'Assomption (± 0,63 %)</li> </ol> </li> </ul>
<b>Municipalités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'écoule sur le territoire de deux villes et de deux municipalités :             <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Lanoraie</li> <li>2. Lavaltrie</li> <li>3. Saint-Sulpice</li> <li>4. L'Assomption</li> </ol> </li> </ul>
<b>IRP élevé (B9)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur un peu plus de 3 % du territoire</li> </ul>
<b>Réseau hydrographique</b>	
<b>Réseau hydrographique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réseau hydrographique de 79,4 km qui draine une superficie de près de 73 km<sup>2</sup></li> </ul>
<b>Principal cours d'eau</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La rivière Saint-Jean, qui parcourt tout près de 19 km avant de se déverser dans le fleuve Saint-Laurent à la hauteur de la ville de Lavaltrie</li> </ul>

Tableau 6.8 Le bassin versant de la rivière Saint-Jean

Type de milieu (CER niveau 5)

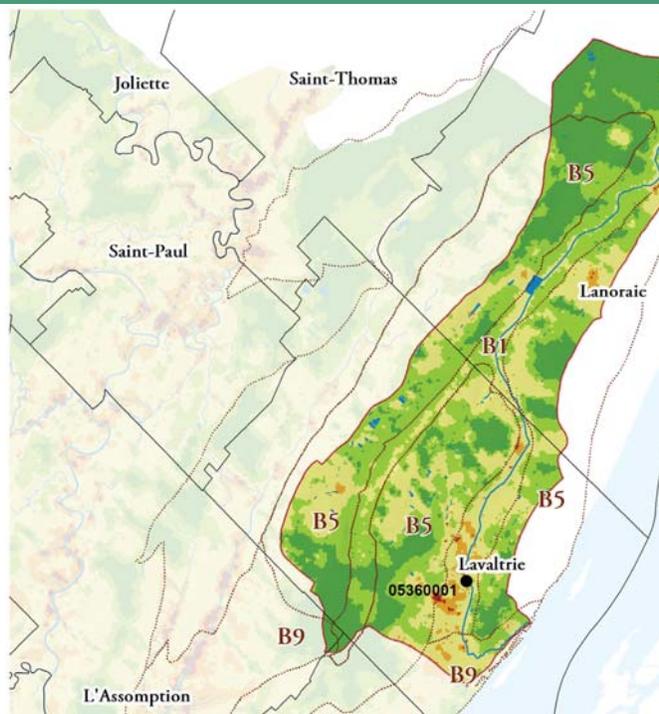
Indice de risque d'exportation de phosphore

- Très faible
- Faible
- Modéré
- Élevé
- Très élevé

Ensembles topographiques

Source des données: © Gouvernement du Québec  
 IRP, MDDEFP 2014  
 Niveau 5 du CER, MDDEFP 2013

Produit en mars 2014



**B1 : Chenaux anciens mal drainés**

- 31,44 % du bassin versant
- 22,9 km<sup>2</sup> de superficie

<b>Description générale du milieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Anciens chenaux du fleuve Saint-Laurent</li> <li>• Matrice de sol se présente comme une mosaïque de matière organique et de sable sur argile</li> <li>• Forte proportion de terres à drainage lent et de milieux humides</li> <li>• Concentrations naturelles souvent plus élevées en carbone organique dissous, en azote et en phosphore dans les cours d'eau qui drainent ce type de territoire</li> </ul>
<b>Processus de mobilité du phosphore</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilité du phosphore dissous favorisé par l'érosion hydrique des sols et le ruissellement</li> <li>• Processus de mobilité du phosphore particulaire par l'érosion hydrique des sols et le ruissellement ne sont pas favorisés dans ce type de milieu</li> </ul>
<b>Pressions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sols souvent mal drainés et peu propices à l'absorption du phosphore sur les particules de sols</li> <li>• Le mauvais drainage des sols et la présence de milieux humides facilitent l'exportation de carbone organique dissous vers les cours d'eau</li> </ul>

**B5 : Terrasses fluvio-marines**

- 65,21 % du bassin versant
- 47,5 km<sup>2</sup> de superficie

<b>Description générale du milieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sable relativement épais sur de l'argile marine</li> <li>• Territoire bien ou très bien drainé</li> <li>• Ressemble au type de milieu B4 toutefois le drainage naturel est plus rapide</li> <li>• Type de milieu dont la pente est généralement très faible</li> <li>• Densité du réseau hydrographique faible</li> </ul>
<b>Processus de mobilité du phosphore</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Type de milieu dont le risque pour la contamination de l'eau de surface par le phosphore particulaire est faible</li> <li>• 75 % du territoire offre des conditions relativement peu propices à la migration du phosphore dissous</li> </ul>
<b>Pressions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Territoire densément cultivé</li> <li>• Près des 3/4 du territoire offrent des conditions relativement peu propices à la migration du phosphore dissous alors que le restant se montre très propice. Cette dernière portion est dans des conditions de territoire mal drainé.</li> </ul>

Tableau 6.8 Le bassin versant de la rivière Saint-Jean

Type de milieu (CER niveau 5)	
<b>B9 : Plaine fluvio-marine</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 3,35 % du bassin versant</li> <li>• 2,44 km<sup>2</sup> de superficie</li> </ul>	
<b>Description physique du milieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ce territoire est l'un des plus plats et des plus lentement drainés</li> <li>• Dépôts fluvio-marins constitués d'un amalgame de limons, de sable et d'argile superposés à l'argile issue de la présence de la mer de Champlain</li> <li>• Le limon dont la taille de sédiments est la plus fragile à l'érosion hydrique est facilement mis en transport et se dépose très lentement</li> <li>• Drainage dominant variant de imparfait à mauvais</li> </ul>
<b>Processus de mobilité du phosphore</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Type de milieu où le risque intrinsèque de mobilité du phosphore particulaire est élevé dû à la présence élevée de limons</li> <li>• Les processus d'érosion et de transport de matériel meuble sont les plus susceptibles d'être responsables de la mobilité du phosphore particulaire</li> <li>• Les conditions édaphiques du sol (dominance de gleysols et mauvais drainage) font que ce type de milieu a une capacité relativement faible à fixer le phosphore dissous</li> </ul>
<b>Pressions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Occupation du sol par l'agriculture à près de 60 %</li> </ul>

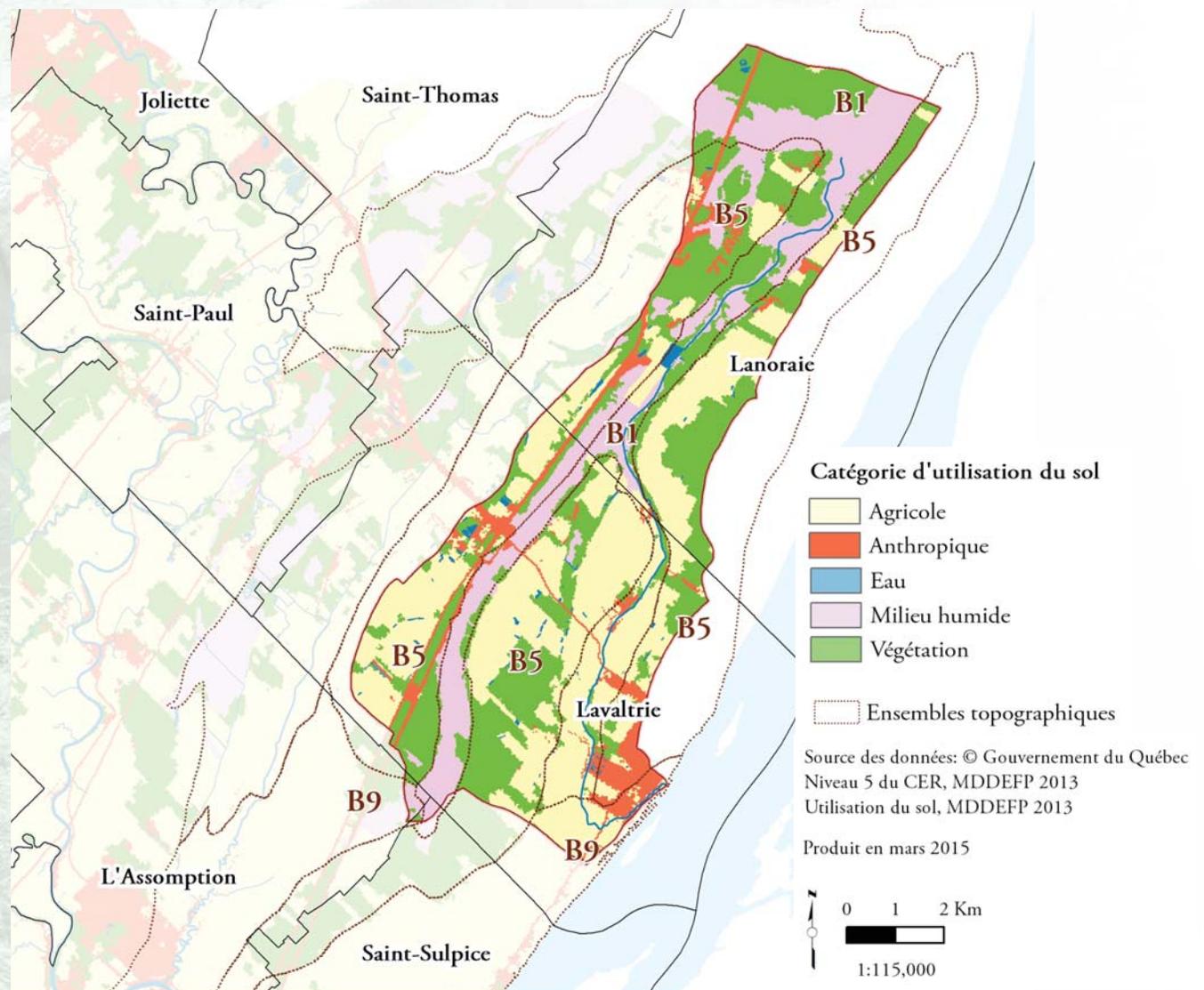


Tableau 6.8 Le bassin versant de la rivière Saint-Jean

Plan d'actions	
<b>Maître d'oeuvre</b>	• OBV CARA
<b>Projet</b>	• Relevez le défi... Parrain'EAU
<b>Synthèse</b>	• De l'exploration au plan d'actions (PACE)
<b>Partenaires potentiels du plan d'actions</b>	• Ministères concernés par la GIEBV (MDDELCC, MAPAQ, MFFP, MSSS, MTQ, MERN, MSP, MAMOT) Agriculture Canada, Fondation de la faune du Québec, clubs-conseil en agroenvironnement, municipalités, agriculteurs, Comité de conservation et de mise en valeur du complexe tourbeux du delta de Lanoraie
<b>Indicateurs de suivi</b>	• Station d'échantillonnage du Réseau-rivières: 1. Station projets spéciaux #05360001, localisée à Lavaltrie sur la rivière Saint-Jean (en 2014, l'IQBP <sub>6</sub> était de catégorie douteuse avec un sous-indice phosphore douteux) • Indice de risque d'exportation de phosphore (IRP)
<b>Parrain</b>	• <b>Bridgestone Canada inc. - usine de Joliette</b> 

